HAL
open science

Les processus de transition agro écologique dans les collectifs agricoles : étude de son appropriation et de sa mise en œuvre à partir de deux études de cas

Sara Benmansour

To cite this version:

Sara Benmansour. Les processus de transition agro écologique dans les collectifs agricoles : étude de son appropriation et de sa mise en œuvre à partir de deux études de cas. Science des productions animales. 2017. dumas-01652661

HAL Id: dumas-01652661

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01652661

Submitted on 30 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AGROCAMPUS OUEST

☐ CFR Angers

☑ CFR Rennes

Année universitaire : 2016 - 2017 Spécialité: Production Animale Spécialisation (et option éventuelle) : SAED	**Mémoire de fin d'études** ☑ d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage ☑ de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage ☐ d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

Les processus de transition agro écologique dans les collectifs agricoles : étude de son appropriation et de sa mise en œuvre à partir de deux études de cas

Par : Sara BENMANSOUR

Soutenu à Rennes le 11/09/2017

Devant le jury composé de :

Président : Vanessa LOLLIVIER

Maître de stage : Hélène BRIVES

Enseignant référent : Anne-Lise JACQUOT

Autres membres du jury : Catherine DISENHAUS (rapporteur)

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation «Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France» disponible en ligne http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr

Remerciements

Je remercie tous les acteurs de la CUMA de Pollionnay, du CDA et de Graine de l'Ain pour m'avoir accordé du temps et leur accueil chaleureux. Je remercie également Hélène Brives et Anne-Lise Jacquot pour leurs conseils qui m'ont guidé tout au long de mon stage.
Et enfin, merci à tous les stagiaires pour leur bonne humeur et leur soutien qui m'ont été précieux.

Table des matières

Remerciements……..
Table des matières…….
Table des abréviations……...
Table des illustrations……...
Table des annexes…….
Introduction……1
I. Démarche d'étude et hypothèse……...……2
II. Matériel et Méthode ……..3
1. Collectifs étudiés……...…..3
2. Collecte des données : démarche d'étude des collectifs……3
3. Retranscription et analyse……...4
III. Résultats……5
1. Le GEE de la CUMA de Pollionnay : une TRAE au service du collectif……5
A. Un collectif ancien et soudé à l'origine du GIEE……5
a. Liens forts et coopération autour du matériel : la création de la CUMA de Pollionnay……..5
b. L'expansion de la CUMA de Pollionnay de ses débuts à aujourd'hui……..5
c. Un accompagnement administratif et logistique qui évolue vers plus d'animation……6
d. Un réseau centré sur les CUMA……7
B. Des activités au service d'un projet de séchage en grange et de création de filière……7
a. D'un séchage en grange à la création de filière : les projets du GIEE de la CUMA de Pollionnay……7
b. Plusieurs acteurs pour accompagner les expérimentations……...8
c. Une AE qui ne dit pas son nom……8
2. Le GIEE Graine de l'Ain : un collectif au service de la TRAE……..9
A. Un collectif jeune issu d'une volonté de changement……9
a. Un projet autour des variétés anciennes à l'origine du collectif……9
b. Les évolutions d'un groupe hétérogène……..9
c. L'accompagnement de Graine de l'Ain : animation, appui technique et coordination……10
d. Un collectif en lien avec des acteurs de l'agro écologie……10
B. Un collectif centré sur les expérimentations……...10
a. Expérimentation et création de filière : les projets de Graine de l'Ain…….10
b. Une place centrale des animateurs dans la vie du groupe……..11
c. La TRAE, moteur du collectif ……..11
3. Influence du mode de fonctionnement et des interactions sociales au sein des collectifs sur leur TRAE……...……...12
A. Au sein de la CUMA de Pollionnay……12
a. Un mode de fonctionnement basé sur le don et le contre-don……12
b. Un environnement d'interconnaissance……..12
B. Au sein de Graine de l'Ain……13
4. Des processus de changement différents……14
A. La notion de traduction……...14
B. Des collectifs à des étapes différents dans le processus d'intéressement des agriculteurs……..14
C. Des processus d'innovation différents……16

a. Au sein du GIEE de la CUMA……..……...16
b. Au sein de Graine de l'Ain : un processus d'innovation par agrégation……..17
IV. Discussion…….…….18
1. Limites des processus de TRAE des deux collectifs étudiés……18
a. Au sein du GIEE de la CUMA : une TRAE incertaine portée par quelques membres qui exercent un fort contrôle social……...……..18
b. Au sein du GIEE Graine de l'Ain : une somme d'individualités déjà engagées, dans une logique de projet……18
2. Avantages des processus de TRAE des deux collectifs étudiés……18
a. Le GIEE de la CUMA : cohésion et ouverture……...……..18
b. Le GIEE Graine de l'Ain : des acteurs engagés aux convictions fortes…….……...19
Conclusion……19
Bibliographie…….
Sitographie……
Annexe 1……...
Annexe 2……...
Annexe 3……...
Annexe 4……...
Annexe 5……..….
Annexe 6……..…….....
Annexe 7…….……..
Annexe 8……..…….

Table des abréviations

ADABIO : Association pour le Développement de l'Agriculture Biologique
ADDEAR : Association Départementale de Développement de l'Emploi Agricole et Rural
AE : Agro Ecologie
AG : Assemblée Générale
ARDEAR : Association Régionale de Développement de l'Emploi Agricole et Rural
CA : Conseil d'Administration
CEM : Centre Est Méditerranée
CETA : Centre d'Etude Technique Agricole
CDA : Collectif pour le Développement de l'Agro écologie
COTRAE : COllectif en TRansition Agro Ecologique
CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
FAO : Food and Agriculture Organisation
FDCUMA : Fédération Départementale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole
FRCUMA : Fédération Régionale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole
GAB : Groupement d'Agriculteurs Bio
GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GIEE : Groupe d'Intérêt Economique et Environnemental
GVA : Groupe de vulgarisation agricole
INRA : Institut national de recherche agronomique
ISARA : Institut Supérieur d'Agriculture et d'Agroalimentaire Rhône-Alpes
ITAB : Institut Technique de l'Agriculture Biologique
JAC : Jeunesse Agricole Catholique
MAAF : Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt
PAC : Politique Agricole Commune
PCA : Pôle coordination appui
PSDR : Pour et Sur le développement régional
SODIAAL : SOciété de Distribution Internationale AgroALimentaire
TRAE : TRansition Agro Ecologique
3A3B : des variétés Anciennes pour une Agriculture Autonome dans le Bassin de Bourg-en-Bresse

Table des illustrations

Figure 1 : Localisation des deux collectifs étudiés

Figure 2 : Schéma du fonctionnement de la CUMA de Pollionnay

Figure 3 : Schéma du fonctionnement du GIEE Graine de l'Ain

Figure 4 : Schéma du processus d'innovation tourbillonnaire de la CUMA de Graine de l'Ain

Tableau 1 : Tableau récapitulant les personnes enquêtés et le code utilisé dans le corps du texte pour le GIEE de la CUMA de Pollionnay

Tableau 2 : Tableau récapitulant les personnes enquêtés et le code utilisé lors de citation dans le corps du texte pour le GIEE Graine de L'Ain

Table des annexes

Annexe 1 : La TRAE, une nouvelle modernisation de l'agriculture qui se développe au sein de groupes agricoles

Annexe 2 : Fiche projet 3A3B

Annexe 3 : Guide d'enquête accompagnateurs Graine de l'Ain

Annexe 4 : Guide d'enquête agriculteurs

Annexe 5 : Guide d'enquête accompagnateurs CUMA

Annexe 6 : Grille d'analyse COTRAE

Annexe 7 : Volet de recherche 1 COTRAE

Annexe 8 : Volet de recherche 2 COTRAE

Introduction

Après la seconde guerre mondiale, pour assurer l'autosuffisance alimentaire de la France et rattraper son « retard », le gouvernement a encouragé la modernisation et l'augmentation de la productivité de l'agriculture française (Brives, 2006). Le développement agricole fut rapide et efficace : entre 1961 et 2014, les rendements en blé ont été multipliés par plus de trois (banque mondiale, 2017), et l'utilisation de moyens nouveaux et modernes de production (mécanisation, intrants…) s'est généralisée (Garamboise et Devienne, 2014). Mais bien qu'ayant répondu aux objectifs d'autosuffisance alimentaire, de production et de modernisation, ce modèle a essuyé et essuie toujours de nombreuses critiques. L'agriculture est source de pollutions, en raison notamment de l'utilisation massive d'engrais azotés, d'herbicides, d'insecticides et de fongicides (FAO, 2002). Les limites agronomiques de ce modèle sont également mises en cause : les monocultures et traitements systématiques engendrent des résistances (parasites, espèces invasives…), nécessitant sans cesse de nouveaux traitements et/ou des doses plus élevées (Schaller, 2013). Au final, on note une baisse de la fertilité et de la teneur des sols en matière organique. Le modèle agricole intensif est de plus considéré comme peu résilient face aux changements climatiques à venir, et aux phénomènes associés : gelées plus tardives, périodes de sécheresse plus fréquentes et longues, précipitations abondantes mal réparties dans le temps, etc…) (Schaller, 2013).Outre ces externalités négatives, le modèle productiviste a également des conséquences sociales importantes. La modernisation agricole de l'après-guerre a en effet exclu bon nombre d'agriculteurs, et continue à le faire. Le nombre d'exploitations agricoles en France est ainsi passé de 2 260 000 en 1955 à 489 977 en 2010 (Agreste, 2016). Face à ces problèmes environnementaux, agronomiques et sociaux causés par ce modèle productiviste agricole, une autre modernisation, plus écologique, se met en place et l'une de ces formes de modernisation est la transition agro écologique (Duru et al, 2014). L'agro écologie est un concept ayant plusieurs significations, et sa définition la plus complète la désigne comme une science, une pratique et un mouvement social (Stassart et al, 2012). Elle est par nature multidimensionnelle et interdisciplinaire, et donc, multi-acteurs. L'agro écologie est une agriculture plus durable qui limite le recours aux intrants, optimise l'utilisation des agro écosystèmes, encourage une gestion commune de la biodiversité et de la production alimentaire, et favorise l'autonomie des agriculteurs (Stassart et al, 2012). Le gouvernement français a marqué explicitement sa volonté de développer l'agro écologie. En 2012, le « projet agro écologique pour la France » est lancé par le ministre de l'agriculture et en 2014 la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt est publiée (MAAF, 2016). On y trouve sa propre définition de l'agro écologie comme étant « l'utilisation intégrée des ressources et des mécanismes de la nature dans l'objectif de production agricole, alliant les dimensions écologique, économique et sociale et visant à mieux tirer parti des interactions entre végétaux, animaux, humains et environnement ». A travers cette loi, le gouvernement encourage les initiatives collectives et une des conséquences est la création des GIEE, au nombre de 250 début 2016. Ces collectifs d'agriculteurs ont le plus souvent un projet pluriannuel visant la triple performance économique, sociale et environnementale. Ce statut leur permet d'obtenir des majorations dans l'attribution des aides publiques ou l'attribution préférentielle d'aides pour mener à bien ce projet (MAAF, 2016).De manière générale les collectifs agricoles prennent des formes diverses (Coopératives d'utilisation de matériel agricole, groupes de développement, services de remplacement… ou tout simplement GAEC), et peuvent être définis comme des groupes d'agriculteurs réunis autour de pratiques communes et d'un même système en construction de représentations, de normes et de valeurs partagées (Goulet, 2008). La reconnaissance du caractère changeant et complexe de la nature poussent ces groupes à établir des connaissances prenant en compte les particularités de chaque exploitation du groupe. Dans cette démarche, chacune est en effet vue comme singulière et la diversité est considérée comme une source

d'enrichissement (Demeuleneare et Goulet, 2012). Les groupes permettent alors la production et l'adaptation de connaissances plutôt que la diffusion de connaissances extérieures (Demeulenaere et Goulet, 2012), tout en favorisant leur appropriation par les agriculteurs avant de les appliquer sur leurs exploitations (Goulet et al, 2008).[1]

Dans ce contexte de remise en cause du modèle agricole productiviste dominant, l'agriculture doit aujourd'hui répondre à de nouveaux enjeux de triple performance économique, sociale et environnementale. Le projet de recherche-action COTRAE s'intéresse aux collectifs agricoles comme lieux d'expérimentation, de production de connaissances et d'innovation pour une transition agro écologique. Il est issu du 4eme programme de recherche national PSDR. Il s'agit d'un programme de recherche participative porté par l'INRA et par l'ISARA pour l'aspect scientifique, et par le PCA CUMA CEM pour la coordination et la diffusion. Il correspond à la thématique nationale PSDR n°2 : « Ecologisation de l'agriculture et changement global ».

COTRAE reprend les questionnements des acteurs du développement en ex région Rhône-Alpes sur la place des collectifs agricoles dans la TRAE, en définissant un collectif comme « un groupe d'agriculteurs éventuellement associés à d'autres acteurs des territoires ou de la société civile ainsi qu'à des « accompagnants » (agents de développement agricole ou territorial, animateurs, chercheurs…) ». Il aborde le sujet avec deux axes de recherche : le premier vise à caractériser le fonctionnement des collectifs, le rôle de l'accompagnateur et leur mode de production de connaissances, et le deuxième se concentre sur la place des expérimentations dans ces collectifs et cherche à créer du lien entre eux. Pour cela, deux hypothèses sont posées :

1) « La TRAE interroge ou renouvelle les formes d'organisation des collectifs, leur accompagnement et les modes de production de connaissances dans ces collectifs » ;
2) « l'expérimentation impliquant directement les agriculteurs est un mode de production de connaissances important pour la TRAE de leur exploitation. Elle est facilitée par l'échange au sein du collectif. »

Ma mission lors de ce stage s'inscrit dans cette perspective de recherche, et a pour objectif plus précisément d'analyser le fonctionnement de collectifs qui s'engagent dans une TRAE et la signification concrète de cette TRAE pour eux. Il s'agit de répondre aux questions suivantes : **Quelles sont les modalités de fonctionnement des groupes ? A quels processus de changement correspond la TRAE au sein de ces groupes ?**

Pour tenter d'y répondre, cette analyse a été conduite sur deux des collectifs inclus dans le dispositif COTRAE. Nous expliquerons dans un premier temps la démarche d'étude et les hypothèses ainsi que la méthodologie. Nous présenterons ensuite les résultats avec une description des objectifs des groupes, de leurs fonctionnements et de leurs processus d'innovation. Nous discuterons enfin ces résultats avant de conclure.

I. Démarche d'étude et hypothèse

L'objectif du stage a été de chercher le lien entre le fonctionnement des collectifs et leur TRAE. Pour cela j'ai tenté de répondre à deux questions de recherche : **Quelles sont les modalités de fonctionnement des groupes ? A quels processus de changement correspond la TRAE au sein de ces groupes ?**

[1] Le texte complet se trouve en annexe 1

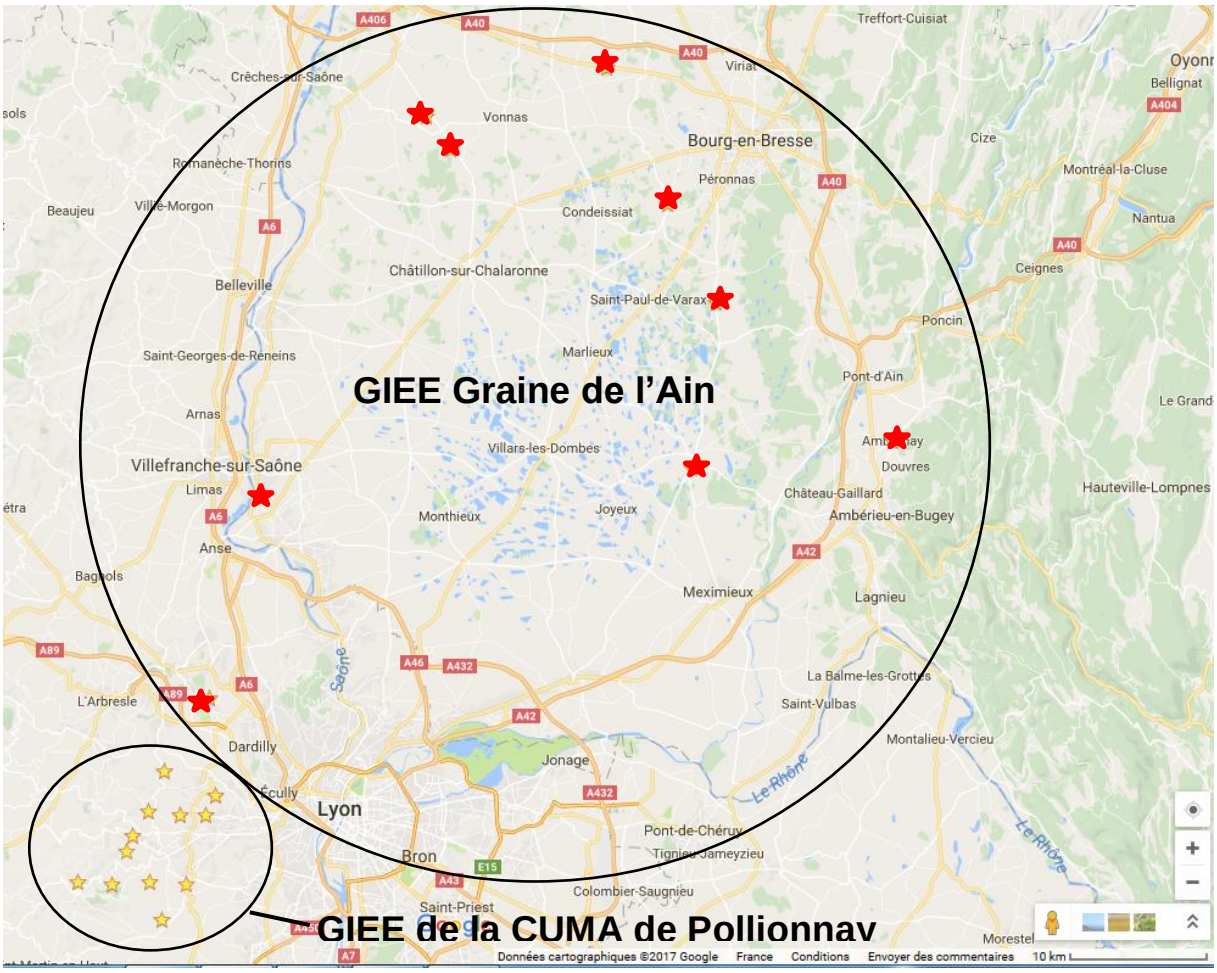

Figure 1: Localisation des deux collectifs étudiés

Pour cela nous faisons l'hypothèse que les éléments principaux nécessaires à la compréhension d'un collectif (son histoire, sa composition, son fonctionnement, son accompagnement et ses activités) influent sur son processus de TRAE. Pour la vérifier nous nous sommes appuyés sur l'analyse de deux collectifs de COTRAE grâce aux méthodes des sciences sociales : analyses documentaires, observations participantes et enquêtes. Les notions de traduction (Brives, 2001) et d'intéressement (Akrich et al, 1988) issues de la sociologie de l'innovation ont également été mobilisées pour nous aider à mieux comprendre les processus d'innovation que vivent ces collectifs.

II. Matériel et méthode

1. Collectifs étudiés

Nous avons fait le choix de conduire cette analyse dans deux des douze collectifs sur lesquels se focalise COTRAE (figure 1):

- La CUMA de Pollionnay, un collectif de l'ouest Lyonnais qui existe depuis 1994 et s'inscrit dans le paysage traditionnel de la modernisation agricole. Au sein de ce groupe, mon étude a porté plus spécifiquement sur un GIEE qui a été créé en 2016.
- Le CDA, un collectif jeune, né en 2013 dans le contexte d'une critique politique de la modernisation à travers la notion d'agro écologie. Cette association a été montée par un groupe de jeunes docteurs passionnés d'agronomie. Elle a une activité de bureau d'études, réalise des diagnostics d'exploitations, dispense des formations sur l'agro écologie, fait de l'accompagnement et répond à des appels à projet. Elle a ainsi participé, sur l'aspect technique et scientifique, à un projet concernant les semences de variétés anciennes, dans le cadre duquel un groupe d'agriculteurs a été formé. A la fin du projet en 2016, une association et un GIEE baptisé Graine de l'Ain ont vu le jour.
  C'est à ce collectif, créé et accompagné en partie par le CDA, que je me suis intéressée durant mon stage.

Ces collectifs ont été choisis pour être étudiés ensemble pour leurs différences. L'un est une forme de collectif classique, ancienne et répandue dans le développement agricole (la CUMA), créé pour durer dans le temps et avec l'objectif de partager du matériel. L'autre, le CDA, est récent et plus atypique dans l'histoire du développement agricole : c'est une association créée par des ingénieurs agronomes pour développer l'agro écologie et répondre à des appels à projets, ce qui implique des sujets précis et un temps déterminé. Ces deux collectifs ont cependant tout deux donné naissance à un GIEE et il a semblé intéressant de porter un regard croisé sur ces deux collectifs qui permettra de comparer leur mode de fonctionnement et si la TRAE se traduit de la même manière dans les deux cas.

2. Collecte des données : démarche d'étude des collectifs

Une phase de bibliographie a été nécessaire pour comprendre le contexte dans lequel s'est construit COTRAE et ses enjeux (1ère partie de ce rapport et annexe 1), mais aussi chacun des deux collectifs.

Les deux collectifs ont été étudiés séparément grâce à des analyses documentaires, des observations participantes et des entretiens semi-directifs.

Le choix a été fait de commencer par s'intéresser à la CUMA de Pollionnay. Le GIEE de la CUMA est en effet suivi par des personnes impliquées dans COTRAE, et leurs activités étaient donc déjà en partie connues. Pour le GIEE Graine de l'Ain, la connaissance du CDA et

Personnes enquêtés	Code utilisé lors de citation dans le texte
Agriculteurs membres	A
	B
	C
	D
	E
	F
	-
Animateur	Animateur
Chercheuse de l'ISARA	-

Tableau 1 : Tableau récapitulant les personnes enquêtées et le code utilisé dans le corps du texte pour le GIEE de la CUMA de Pollionnay

de ses activités s'est réalisée au cours du stage, car malgré des liens forts entre le CDA et l'ISARA, COTRAE ne s'était pas encore intéressé à ce collectif.

Suite à la participation à une réunion de la CUMA de Pollionnay, des rencontres ont été organisées avec sept agriculteurs du GIEE pour connaître leur ressenti sur le fonctionnement et les activités de leur collectif, avec l'animateur du groupe pour collecter des informations sur l'animation du collectif et avec la chercheuse de l'ISARA accompagnant le groupe sur les expérimentations (tableau 1). Les trois membres du bureau ont été rencontrés car considérés comme incontournables en tant que membres fondateurs et gestionnaires de la CUMA. Cinq exploitations ont été le support d'expérimentations dans le cadre du GIEE et leurs responsables ont tous été interrogés. Deux d'entre elles étaient les exploitations des membres du bureau. A ces témoignages a été rajouté celui d'un jeune installé et nouvellement adhérent à la CUMA. Cela a permis d'avoir l'avis d'une autre génération d'agriculteurs sur les collectifs et une vision un peu plus extérieure et détachée. Pour compléter ces rencontres individuelles, j'ai assisté à une journée de formation pour pouvoir observer le groupe dans une de ses activités et les modalités d'animations en application.
Pour étudier le deuxième collectif, j'ai d'abord assisté à l'assemblée générale du CDA, ce qui m'a permis, avec la lecture du site internet, de mieux connaître ce groupe. Lors d'une rencontre avec un des co-présidents, nous avons décidé que mon étude porterait non pas sur le CDA lui-même mais sur le collectif d'agriculteurs qu'il accompagne, à savoir le GIEE Graine de l'Ain. Face aux difficultés liées au peu de disponibilités des agriculteurs, le choix a été fait de s'intéresser davantage à la constitution du groupe qu'aux ressentis des membres. J'ai pu m'entretenir avec les deux animatrices de ce groupe, ainsi que l'ancien animateur et le trésorier du CDA. Pour compléter mes informations, j'ai rencontré deux agriculteurs du GIEE qui m'ont livré leurs impressions (tableau 2).
Les guides d'enquête qui ont servi à la réalisation des entretiens de type semi-directif ont été établis au préalable en fonction de l'acteur rencontré (agriculteur, animateur, chercheuse) et du collectif étudié. Ces guides ont été construits pour récolter les informations permettant de répondre aux questions de recherche et aux attentes de COTRAE. Ils ont au nombre de trois et abordent différents thèmes (annexes 3, 4 et 5):

- guide agriculteurs : informations personnelles, informations sur l'exploitation, constitution du groupe, membres du groupe, activités du groupe et expérimentations.
- guide accompagnateurs CUMA : informations personnelles, constitution du groupe, membres du groupe, accompagnement, essais, ressources et partenariats.
- guide accompagnateurs Graine de l'Ain : constitution et membres du GIEE, constitution, membres et activités du CDA, accompagnement du GIEE, informations personnelles.

3. Retranscription et analyse

Les entretiens ont tous été retranscrits, mot à mot pour deux d'entre eux, mais face au temps requis, les autres l'ont été sous la forme de prise de notes, en relevant les citations jugées intéressantes.
Les entretiens ont été analysés en s'appuyant sur la grille d'analyse produite par les chercheurs de COTRAE (annexe 6). Cette grille reprend les éléments de compréhension des groupes et de leurs activités : l'histoire, le fonctionnement, l'accompagnement, et les activités.

Personnes enquêtés	Code utilisé lors de citations dans le texte
Agriculteur membres	Z
	-
Animatrice du CDA	Animatrice 1
Animatrice de l'ADDEAR	-
Ancien animateur CDA	-
Trésorier CDA	-
Co-président du CDA	-

Tableau 2 : Tableau récapitulant les personnes enquêtées et le code utilisé lors de citations dans le corps du texte pour le GIEE Graine de L'Ain

III. Résultats

1. Le GIEE de la CUMA de Pollionnay : une TRAE au service du collectif

A. Un collectif ancien et soudé à l'origine du GIEE

a. Liens forts et coopération autour du matériel : la création de la CUMA de Pollionnay

La CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) de Pollionnay a été créée en 1995 par trois amis d'enfance, habitant sur la même commune et ayant fait leur scolarité ensemble : « on a créé la CUMA à trois » (C). Aux alentours de leurs 25 ans, ils allaient ou venaient de s'installer à la suite de leurs parents. Chacun agrandissait son exploitation et voulait renouveler le matériel agricole, vieux et moins adapté aux nouvelles surfaces. Face aux besoins et aux investissements conséquents demandés, ils se sont regroupés pour acheter du matériel en commun. En plus de ces raisons matérielles et financières, ils reconnaissent qu'ils avaient envie de travailler ensemble « parce qu'on avait envie de partager… on travaillait tout le temps ensemble en fait, les trois qu'on était, trois du même âge, dans les mêmes écoles, et on avait envie de partager et on a dit pourquoi pas une CUMA » (B) et semblaient particulièrement motivés: « c'était tout à créer : c'est vrai que pour des jeunes c'est motivant » (C). C'est ainsi que la CUMA de Pollionnay a vu le jour avec environ sept exploitations adhérentes de la commune, une bétaillère, un round-baller (ou presse à balles rondes) et un broyeur à roue.

Dès le début, les membres du bureau (président, trésorier et secrétaire) ont été les trois fondateurs de la CUMA et ils sont encore des membres moteurs aujourd'hui.

Pour faire partie du collectif, les exploitants adhèrent à la CUMA, achètent des parts sociales sur le matériel qu'ils désirent utiliser et payent en plus à chaque utilisation du matériel. Le prix à l'utilisation est mutualisé et est le même pour tous les utilisateurs indépendamment de leur fréquence/quantité d'utilisation.

b. L'expansion de la CUMA de Pollionnay de ses débuts à aujourd'hui

Le collectif prône l'ouverture à de nouveaux membres et à leur besoins : « on est ouvert à tous et on écoute les gens qui arrivent, et quand on peut on répond » (B). Il a ainsi grossi au fur et à mesure pour arriver aujourd'hui à une cinquantaine d'exploitations adhérentes se répartissant sur différentes communes, certains membres étant arrivés seulement cette année.

Ces exploitations sont diverses par leurs types et leurs modes de production : on trouve du maraîchage, de l'arboriculture, des élevages (laitiers et allaitants, bovins et chèvres), des polycultures-élevages, des pensions de chevaux, des GAEC, des exploitations individuelles, des bios, des conventionnels…. Globalement, ces exploitations sont relativement petites avec un parcellaires dispersé, des terrains séchant, elles sont en systèmes plutôt herbagés, et elles tendent vers l'autonomie alimentaire.

Cette affluence de membres n'est pas sans conséquences. En parallèle de l'augmentation du nombre, la CUMA a dû s'équiper en matériel pour arriver à une quarantaine de machines et elle revoit son organisation en continu. Par exemple, dans le cas de l'activité de fenaison, le matériel est divisé en plusieurs lots et la CUMA fonctionne par petit groupe sur chaque lot, la constitution des groupes dépendant de la position géographique. La saison passée, tendue en raison d'un nombre accru d'utilisateurs, a conduit la CUMA à acheter du matériel et à créer un quatrième groupe de fenaison. Pour faciliter la communication et l'organisation, un organigramme a été établi lors d'une formation en 2016. Il y a désormais un responsable par matériel qui est en charge de le stocker, de gérer les réparations mineures et d'organiser son

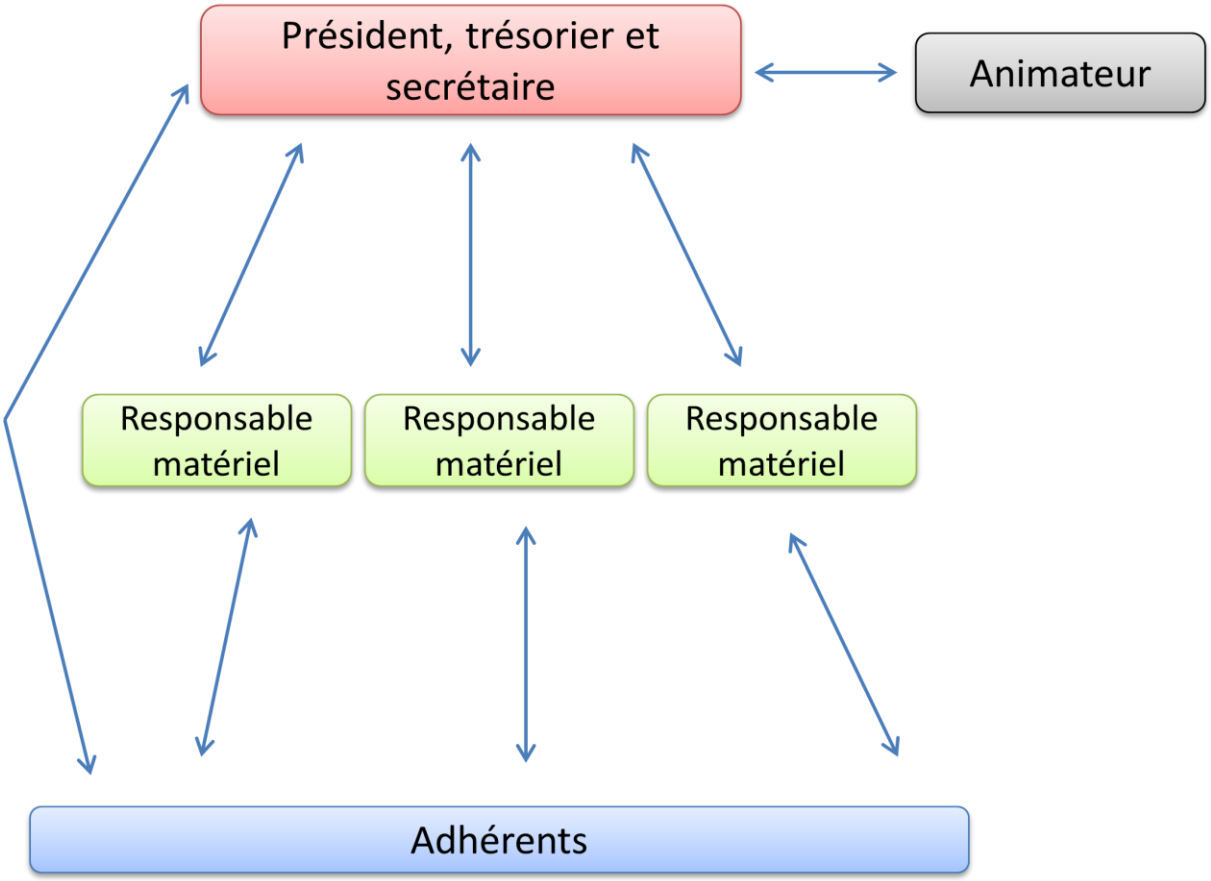

Figure 2: Schéma du fonctionnement de la CUMA de Pollionnay

utilisation (figure 2).

L'ensilage et la moisson sont des chantiers collectifs qui demandent un peu d'organisation mais permettent d'entretenir l'entraide et les liens sociaux entre les agriculteurs: « les ensilages c'est ce qu'il y a de meilleur pour faire réunir les gens » (B). Certains effectuent également les travaux de fenaison ensemble.

c. Un accompagnement administratif et logistique qui évolue vers plus d'animation

La CUMA est suivie par un animateur salarié de la chambre d'agriculture et mis à disposition de la FDCUMA. Cet animateur intervient sur l'aspect administratif et logistique : il aide le collectif pour les demandes de subventions, les montages de dossiers, les comptes-rendus d'assemblées générales, la comptabilité et l'organisation des formations et des visites. Son rôle évolue vers plus d'accompagnement, et consiste de plus en plus à aider les collectifs et à faire ressortir leurs besoins « Pendant longtemps on a accompagné les CUMA dans le choix du matériel et maintenant on accompagne les êtres humains » (animateur). Même s'il apprécie ce nouvel aspect de son métier, « aujourd'hui j'essaie de faire sortir les trucs, comprendre leurs besoins. C'est sympa ça change de métier » (animateur), il n'a jamais été formé pour cette activité et n'est pas forcément très à l'aise pour intervenir lui-même lors de temps collectif. Ceci explique pourquoi il délègue souvent les interventions à une personne extérieure. Il rencontre également des difficultés à faire un suivi poussé de chaque collectif au vu de sa charge importante de travail. Il suit une centaine de CUMA et fonctionne à la demande car il n'a pas le temps de faire plus ; il caricature sa situation en expliquant : « j'ai un petit tonneau et puis hop je vais sauver les gens à droite à gauche » (animateur). La plupart des agriculteurs de la CUMA de Pollionnay ne sont pas en contact direct avec lui et ne le voit que lors des formations : "on le voit pas plus que ça" (D). Ce sont les membres du bureau et surtout le trésorier qui communiquent avec lui, en général par téléphone, et qui transmettent aux autres les informations. Il apprécie cette implication qui le décharge un peu : « Ils ont pris pas mal de chose en main, ça c'est bien » (animateur).
Si l'animateur participe à créer des temps collectifs pour les agriculteurs de la CUMA, ces derniers se rencontrent également à d'autres occasions. Ces différents temps d'échanges sont plus ou moins formalisés et on en distingue de plusieurs types :

- dans le cadre des projets « séchage » et « filière » : seuls les membres du GIEE sont concernés. Organisées par l'animateur avec l'aide du trésorier, ce sont essentiellement des formations, des réunions ou des visites.
- dans le cadre de la gestion de la CUMA : lors des assemblées générales (tous les adhérents), lors des conseils d'administration (avec les membres du bureau). Les réunions de matériel sont prévues (avec les personnes intéressées) lorsque l'achat d'une nouvelle machine est en projet, et les réunions de début de saison permettent de s'organiser sur l'utilisation du matériel (avec les agriculteurs concernés). L'animateur est présent lors des AG mais les autres réunions sont organisées par les membres du bureau et il n'y participe pas.
- lors de la récupération du matériel stocké chez les différents membres
- lors de chantiers collectifs et d'entraide (ensilage, fenaison, autre) : les participants dépendent de leur position géographique
- lors de rencontres fortuites
- en dehors du cadre professionnel : certains sont amis, voisins, ...

Le collectif ne dispose pas de salle pour se réunir ni de lieu pour stocker le matériel. Les réunions se font au domicile des agriculteurs mais cela n'est pas toujours évident car la

plupart ont une famille. Pour les formations, l'animateur réserve une salle. Le matériel est réparti entre les adhérents mais à l'avenir, ils aimeraient avoir une salle de réunion et un bâtiment de stockage et de réparation.

d. Un réseau centré sur les CUMA

La CUMA de Pollionnay appartient au réseau CUMA de par son statut. Ce lien au réseau CUMA est accentué par le fait qu'un des membres a été président de la FDCUMA plusieurs années et qu'un autre est actuellement président de la FRCUMA. Elle a également des liens avec la chambre d'agriculture : par exemple certains des intervenants au cours des formations sont des salariés de la chambre.
Le collectif entretient de bonnes relations avec d'autres CUMA environnantes et en particulier avec la CUMA des Vallées. Cette CUMA existe depuis 1982 et a surtout du gros matériel (automotrices, ensileuses,…) alors que la CUMA de Pollionnay est plus axée sur la fenaison. Les deux CUMA font attention à ne pas se faire concurrence et sont complémentaires : « on a investi en bon accord avec la CUMA des Vallées à Vaugneray pour qu'il n'y ait pas de doublon de matériel entre les deux CUMA » (A). La majorité des agriculteurs adhèrent au deux CUMA mais les membres des deux bureaux sont différents.

B. Des activités au service d'un projet de séchage en grange et de création de filière

a. D'un séchage en grange à la création de filière : les projets du GIEE de la CUMA de Pollionnay

La CUMA a eu et a des projets qui gagnent en ampleur au fur et à mesure. Si on peut considérer que le premier projet a été de partager du matériel, le collectif a ensuite partagé des infrastructures avec le creusement d'un bassin en 2012. Aujourd'hui, le projet est de construire un site collectif avec un séchage en grange, un bâtiment pour stocker le matériel et une salle de réunion. Ce projet, qui est en cours, a amené un autre projet : celui de construire une filière lait territorialisée. L'objectif du projet de construire un séchage en grange est d'avoir une meilleure qualité de fourrage, de ne plus être dépendant du soja, d'aller vers des pratiques plus écologiques, d'être reconnu par les communes et la population locale, d'acquérir plus d'autonomie et d'avoir un projet commun. Dans la continuité de ces objectifs le projet filière a pris forme avec en plus l'envie de ne plus dépendre de la coopérative SODIAAL pour les éleveurs laitiers, de récupérer la valeur ajoutée des produits, de vivre de son métier et de se le réapproprier : « on va se libérer de SODIAAL, la grosse coop puisqu'on veut aller sur de la transfo et on va remonter notre coop », « on ne veut pas de subventions on veut un marché protégé, tu vois la démarche elle est autre, on a envie de vivre de notre métier » (B).
Pour obtenir des financements pour se lancer dans ces projets (séchage et filière) un GIEE a été créé en 2016. En tout, quatorze exploitations sont membres de ce GIEE et sont les plus actives au sein de la CUMA. On retrouve une diversité de systèmes et de productions avec en majorité de la polyculture-élevage en bovins lait, mais également quelques éleveurs de bovins allaitants, de chèvres, et un en pension de chevaux. La plupart (9 sur 14) de ces exploitations sont situées à Vaugneray ou à Pollionnay.
Dans le cadre du projet séchage, des activités ont commencé depuis 2015. Les agriculteurs ont suivi des formations sur la production et la valorisation de la luzerne et les prairies multi espèces. En 2016, les formations ont continué sur l'autonomie alimentaire et le séchage en grange collectif. Un diagnostic fourrager a également été établi par la chambre d'agriculture. Il y a également eu une formation sur la gestion de la CUMA, l'organisation globale du projet

et la réflexion autour de l'embauche d'un salarié a eu lieu. Cette formation, animée par une personne de la chambre d'agriculture, a marqué les agriculteurs : « On a eu une animatrice […] qui nous a tiré les vers du nez » (B) ; et a réussi à faire ressortir leurs besoins et leur envie de créer une filière : « ce qui est ressortit à un moment donné c'est que […] la plupart étaient relativement contents de travailler dans le secteur, dans nos coteaux mais qu'on se rend bien compte que c'est une situation pas forcément facile et qu'on aimerait bien valoriser nos produits par rapport à cette situation. D'où l'idée qui est ressortie cette année de réfléchir sur la valorisation de notre production laitière » (A). Cette année, en 2017, les agriculteurs du GIEE ont visité deux séchages en grange dans le Doubs et dans l'Ain et ont fait des formations sur le choix du site collectif et la communication de leur projet : « ils absorbent » décrit l'animateur. Des expérimentations ont également été lancées en 2016 sur les prairies multi espèces pour apprendre à connaître les variétés d'herbe, voir lesquelles s'implantent le mieux sur leurs terrains, et lesquelles peuvent être séchées dans le séchage en grange. Ces expérimentations ont été lancées à la fin de l'été 2016 mais les mauvaises conditions climatiques et le manque de suivi ont fait qu'il n'y aura pas de résultats cette année.

b. Plusieurs acteurs pour accompagner les expérimentations

Les formations et les visites sont organisées par l'animateur avec l'aide du trésorier et font souvent intervenir des personnes de la chambre d'agriculture. Dans le cadre des expérimentations, une chercheuse de l'ISARA, un technicien du contrôle laitier et l'animateur accompagnent le collectif. Le protocole a été construit par l'ISARA et le contrôle laitier mais les grandes lignes ont été décidées lors de réunions avec tous les acteurs impliqués. Cependant, il ressort une délégation du suivi des expérimentations par les agriculteurs qui considèrent que cela n'est pas dans leurs compétences et qui sont plus en demande de résultats que de connaissances pures.
Les financements du GIEE permettent de financer le temps d'animation pour les projets séchage et filière et le technicien du contrôle laitier. Mais des recherches de financements complémentaires sont en cours car ce ne sera pas suffisant pour financer les analyses, assurer un suivi régulier des expérimentations et se lancer dans la création d'une filière. La chercheuse de l'ISARA les accompagnant est financée par le projet COTRAE.

c. Une AE qui ne dit pas son nom

Les projets apportent des changements plus dans la vision que les agriculteurs ont de leur métier que dans leurs pratiques. Un seul des agriculteurs du GIEE produit selon le cahier des charges AB. L'agro écologie n'est pas revendiquée par le collectif mais est présente dans la volonté de plus d'autonomie, de travailler en collectif et de reconnaissance. Les agriculteurs rencontrés ne s'intéressent pas vraiment au concept d'agro écologie, n'ont pas une idée précise de ce que c'est, et certains sont assez sceptiques sur ce mot: « c'est un joli mot l'AE après je ne sais pas si ça veut vraiment dire quelque chose… », « pour moi c'est des mecs dans des bureaux qui ont sorti un mot » (F).
Un seul considère que certaines de ses pratiques favorisant l'autonomie, comme le tracteur fonctionnant à l'huile de colza, sont agro écologiques. Aucun autre ne le pense, incluant l'élevage en agriculture biologique: « de là à sortir des mots scientifiques comme ça non je pense pas… » (F)
Les projets les amènent à réfléchir, donnent également une autre dimension à leur métier en leur permettant d'être vraiment acteurs et de participer à d'autres activités que celles quotidiennes de leurs fermes. Les projets collectifs apportent également une dimension sociale importante, et une ouverture que ce soit vers d'autres agriculteurs avec les visites de

séchages ou vers d'autres organismes.

2. Le GIEE Graine de l'Ain : un collectif au service de la TRAE

A. Un collectif jeune issu d'une volonté de changement

a. Un projet autour des variétés anciennes à l'origine du collectif

La création du collectif Graine de l'Ain date de 2016, mais sa constitution date d'avant 2013. Des agriculteurs de l'Ain avaient, à l'époque, initié une démarche de réintroduction et d'échange de semences de variétés anciennes avec l'appui de l'ADDEAR, d'après la fiche du projet 3A3B (annexe 2).
En 2013, le CDA et l'ADDEAR ont collaboré pour structurer cette démarche et constituer un groupe d'agriculteurs dans le cadre du projet 3A3B (des variétés Anciennes pour une Agriculture Autonome dans le Bassin de Bourg-en-Bresse). Ce projet, d'une durée de trois ans, s'est terminé en 2016. Il visait à favoriser une agriculture autonome en trouvant les variétés végétales adaptées aux contextes pédoclimatiques des agriculteurs du groupe et en valorisant les ressources locales pour diversifier et sécuriser les revenus agricoles (annexe 2). Les végétaux étudiés dans le projet sont les céréales à paille et le maïs, mais le choix a rapidement été fait de se concentrer sur les céréales à paille.
Le projet 3A3B a pris fin en 2016, mais pour beaucoup de membres du projet, il était important de continuer le travail: « parce qu'au bout de 3 ans on n'avait pas fait la moitié du travail » (Z). L'objectif était de créer une filière grâce à l'association Graine de l'Ain. Celle-ci a ainsi été créée et le groupe labellisé GIEE, « et là heureusement que le GIEE prend la suite parce que si ça s'était arrêté à 3A3B ça aurait été du gaspillage, on aurait eu rien de bien parce qu'il nous manquait encore quelques années pour dire ça c'est bien, ça c'est pas bien » (Z).

b. Les évolutions d'un groupe hétérogène

Le groupe du projet 3A3B était composé de dix sept exploitations au départ dont cinq en polyculture et douze en polyculture-élevage, situées dans le bassin de Bourg-en-Bresse et des communes limitrophes. Seules douze ont continué avec le projet Graine de l'Ain. Cependant, quatre d'entre elles vont quitter le groupe en 2017. La composition a donc évolué avec de nouveaux arrivants et des départs, mais les exploitations restantes constituent le noyau du groupe depuis le projet 3A3B, excepté l'une d'entre elles arrivée en 2016.
Avant que le collectif ne soit formé, les agriculteurs se connaissaient plus ou moins : « on s'échangeait des semences, on se rendait des services » (Z). La constitution du groupe s'est faite en rassemblant les agriculteurs intéressés, grâce au bouche à oreille.
Les exploitations du GIEE sont toutes situées dans le bassin de Bourg-en-Bresse ou en bordure, mais certaines sont assez éloignées les unes des autres. Elles sont toutes en bio ou en conversion, mais on retrouve une diversité de systèmes et de tailles : « on est très différents les uns des autres » (Z). On peut distinguer trois grandes tendances :

- les paysans boulangers (au nombre de deux) qui ont moins de 50 ha et à peine 5 ha pour l'un d'eux
- les polyculture-élevages avec entre 50 et 100 ha
- les polyculture-élevages avec plus de 100 ha, le plus grand cultivant 200 ha

c. L'accompagnement de Graine de l'Ain : animation, appui technique et coordination

Le groupe est accompagné par une animatrice du CDA, qui lui apporte un appui technique et scientifique et par une animatrice de l'ADDEAR, qui s'occupe de l'animation et de la coordination. Ces animatrices co-construisent de manière coordonnée les temps collectifs et se répartissent le travail de préparation. Ces temps collectifs ont lieu environ une fois par mois et peuvent prendre différentes formes : formations, visites, tours de plaine,… Elles demandent aux agriculteurs ce qui les intéresse et ce qu'ils aimeraient faire. Elles essayent ensuite de répondre aux mieux à leurs attentes : «c'est elles qui organisaient, on assistait aux réunions, elles nous disaient sur quoi vous voulez développer ? » (Z).
La communication au sein du groupe passe toujours par les animatrices et selon l'animatrice 1 "y'en a, ils ne se sentent pas légitimes d'envoyer un mail à tout le groupe", mais elles aimeraient que cela change. Il arrive que les membres du groupe se croisent en dehors du cadre du collectif car certains sont voisins et ils peuvent être impliqués dans les mêmes organismes.
Dans leur accompagnement, elles essayent de trouver le bon équilibre entre le laisser faire complet, où l'animateur laisse tout venir du groupe et se contente de faciliter les interactions, et le leadership total où l'animateur guide tout. Leur avis est important au sein du groupe mais elles tiennent à ce que les idées viennent des agriculteurs. Ce n'est pas toujours facile car elles veulent que le projet avance mais les agriculteurs n'ont pas le temps de s'impliquer davantage « ce n'est pas évident parce que quand tu dois avancer vraiment sur des thématiques, tous les agriculteurs sont motivés pour avancer mais aucun n'a du temps pour prendre les choses en mains, prendre des initiatives » (animatrice 1). Elles font également un gros travail de recherche de financements.

Depuis la constitution du groupe lors du projet 3A3B, il y a eu beaucoup de changements dans les animateurs : trois se sont succédés pour le CDA et trois également pour l'ADDEAR. Les méthodes d'animation sont restées les mêmes donc ces changements n'ont pas trop impacté les agriculteurs. Cependant, cela nécessite un temps de transmission et d'adaptation des animateurs qui peut ralentir l'avancée des projets.

d. Un collectif en lien avec des acteurs de l'agro écologie

Graine de l'Ain est accompagné par l'ADDEAR, créée par la Confédération Paysanne et le CDA qui se veut a-syndical. Les liens avec ces deux structures sont assez forts car certains agriculteurs du collectif sont administrateurs de l'ADDEAR et/ou du CDA. D'autres agriculteurs sont impliqués dans d'autres structures, en particulier l'un d'entre eux est trésorier de l'ADABIO et un autre participe à la politique locale.
La labellisation GIEE permet de financer le temps d'animation mais les animatrices sont en recherche d'autres financements pour avoir plus de moyens pour mener à bien le projet.
Le collectif Graine de l'Ain travaille en partenariat avec le musée départemental du Revermont, le réseau Solimence, la CUMA du GAB, l'institut technique de l'agriculture biologique (ITAB) et l'ARDEAR Auvergne-Rhône-Alpes.

B. Un collectif centré sur les expérimentations

a. Expérimentation et création de filière : les projets de Graine de l'Ain

Le collectif Graine de l'Ain a pour objectifs d'être autonome en semences de variétés anciennes et de créer une filière locale pour valoriser cette production. Pour cela, il continue le travail commencé lors du projet 3A3B. Des collections avaient été mises en place et un

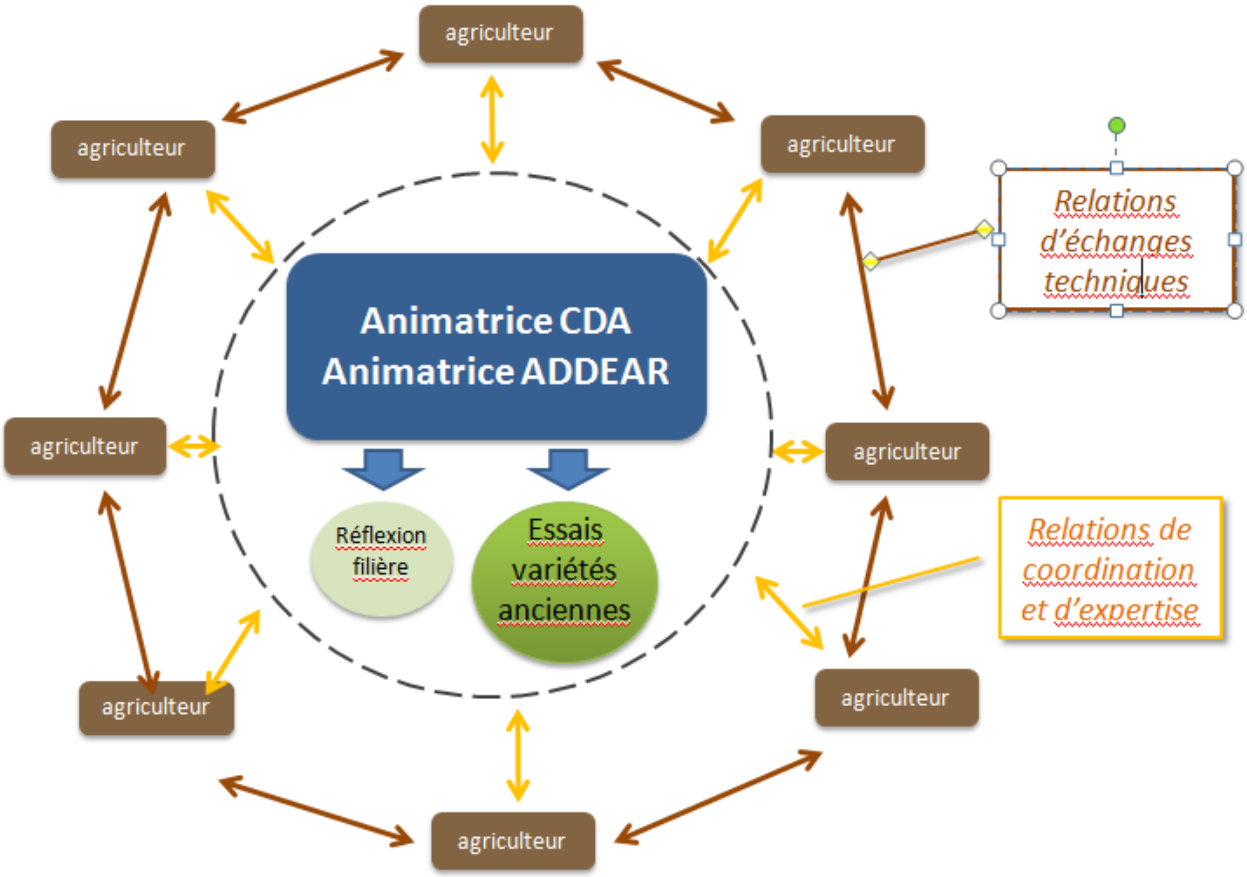

Figure 3: Schéma du fonctionnement de Graine de l'Ain centré sur les essais et les animatrices

travail de multiplication avait été commencé. Les collections correspondent à des essais de semis de différentes variétés sur de petites surfaces pour découvrir les variétés et voir lesquelles sont les plus intéressantes en fonction des objectifs de chacun. Les multiplications consistent à semer sur de plus grandes surfaces pour récupérer une quantité de grains plus importante qui servira de semences pour les années d'après. Des tests de panification et de dégustation avaient également été faits en partenariat avec un boulanger sur quelques variétés.
Cette année, qui est la première saison en tant que GIEE, des collections ont été faites par certains des agriculteurs et d'autres ont fait des multiplications sur quelques variétés. Certains ont également fait des essais de mélanges. Il a été décidé que les nouveaux membres devaient faire des collections la première année pour apprendre à connaître les variétés. La majorité des agriculteurs ont fait des essais cette année mais pas tous, certains par manque d'implication et/ou de temps. Certains ont ainsi décidé de quitter le groupe.
Le groupe est encore loin d'être autonome en semences et les multiplications sont donc à continuer. D'autres tests de panification et de dégustation sont également prévus, pour tester de plus grandes variétés mais également des mélanges au champ, des mélanges de variétés pures et les deux ensemble.
Le collectif aimerait avoir un site collectif avec au moins du stockage et un trieur mais l'éloignement des exploitations rend difficile le choix de la localisation. L'achat d'un trieur est également en cours de discussion : trieur mobile ou fixe ? S'il est fixe il faut trouver un site ; taille du trieur ? Là encore les avis divergent car les exploitations sont de tailles très différentes et les besoins aussi ; qui investit quoi ? De même, les besoins et les moyens sont différents et tout le monde ne veut pas investir dès maintenant alors que certains le voient comme une nécessité pour avancer. Ils aimeraient également avoir une moissonneuse batteuse expérimentale pour leurs essais car les « normales » sont trop grosses et ils sont obligés de faire la récolte à la main.
Pour le moment, ils ont encore du mal à se mettre d'accord, les freins principaux étant la localisation et l'investissement.

b. Une place centrale des animateurs dans la vie du groupe

L'animatrice du CDA apporte l'appui technique et scientifique, et c'est elle qui se charge du suivi des essais (figure 3). Cette année, elle en a réalisé seulement trois sur chacun des sites expérimentaux par manque de temps, au lieu de six comme les années précédentes. Le travail effectué par le collectif n'est pas diffusé à l'extérieur. Un bilan est effectué tous les ans à l'automne pour présenter au groupe les résultats obtenus et prendre des décisions sur l'année à venir, mais cela reste interne au groupe car ces résultats sont obtenus dans des contextes pédoclimatiques bien précis et ne sont donc pas extrapolables.

c. La TRAE, moteur du collectif

Le projet d'acquérir une autonomie en semences de variétés anciennes a permis de fédérer des agriculteurs de l'Ain à travers le projet 3A3B puis le GIEE graine de l'Ain et à créer une dynamique collective : « ça a donné une dynamique parce que maintenant on a même un gros céréalier qui… qui ont une grosse ferme qui fait 200ha et qui se mettent à en faire donc c'est pas réservé qu'aux petites structures donc c'est bien c'est intéressant ça permet même de voir à grande échelle ce que ça donne » (Z).

Cela leur a également donné les moyens d'avoir accès à des semences, d'apprendre à les connaître et d'avoir un appui technique, ce que l'agriculteur Z souligne comme étant

essentiel : « si on avait pas quelqu'un d'autre, c'est pas la peine, c'est des choses qui se feraient pas, et d'ailleurs on le voit bien ça se serait fait avant sinon ».

Ils sont maintenant dans une démarche de réflexion de création de filière, d'apprentissage, d'ouverture vers des organismes de développement agricole qui leur donne de nouvelles perspectives d'avenir, avec ou sans le collectif.

3. Influence du mode de fonctionnement et des interactions sociales au sein des collectifs sur leur TRAE

A. Au sein de la CUMA de Pollionnay

a. Un mode de fonctionnement basé sur le don et le contre-don

On peut considérer les échanges au sein de la CUMA de Pollionnay comme étant basés sur le principe de don et de contre don au sens de Mauss (1980) c'est-à-dire un système dans lequel les échanges (de services, de biens, de travail etc.) constituent la base des relations sociales. Comme B l'explique : « tu échanges, y'a un jour tu reçois plus et le lendemain tu vas donner plus, le tout c'est que tout soit à peu près équitable pour chacun. L'idéal c'est que tout le monde y gagne sauf que ya une année tu gagnes plus et puis y'a une année tu gagneras un petit peu moins ».
Les membres sont ainsi engagés dans une logique de services mutuels et d'entraide spontanée, sans tenir de comptes précis, qui les tient dans une redevance perpétuelle et toujours renouvelée les uns envers les autres. Si l'un des membres rend un service à un autre membre, le bénéficiaire va le remercier mais cela le met dans une position de redevance. Ainsi, la prochaine fois que cette personne aura besoin d'aide, il se proposera spontanément. Les comptes ne sont pas tenus, ce qui rend difficile de sortir du système en étant sûr de ne rien devoir à personne et sans que d'autres ne se sentent lésés.
En plus de ce mode de fonctionnement sur un système de don/contre-don, le groupe est formé sur une base locale et donc dans un environnement social d'interconnaissance.

b. Un environnement d'interconnaissance

La force des relations sociales sont variables au sein du groupe et on peut distinguer trois niveaux. D'abord, des relations très fortes entre les trois membres fondateurs de la CUMA : ils se connaissent depuis l'enfance, leurs relations sont amicales et ne sont pas cantonnées au monde professionnel. Ensuite, des relations moins fortes entre membres de la CUMA proches géographiquement, qui vivent des situations d'entraide entre voisins sans que cela aille au-delà des situations professionnelles. Cette entraide est permise par des habitudes de travail communes et des visions partagées de la manière de travailler. Enfin, des relations plus faibles de membres de la CUMA qui se côtoient dans ce cadre, qui se connaissent de vue mais pas personnellement. Pour plus de la moitié des agriculteurs du GIEE, on retrouve ces deux premiers cercles avec des agriculteurs qui ont des relations fortes et des habitudes de travail en commun. Cette situation d'interconnaissance est propice au développement d'un système don contre don comme c'est le cas au sein de la CUMA et plus particulièrement du GIEE.
A ces différents degrés d'interconnaissance s'ajoutent différents degrés d'influence des membres. Ainsi les trois membres du bureau sont les membres les plus influents. En effet, ils sont nés à Pollionnay, ils sont agriculteurs et enfants d'agriculteurs, leurs exploitations ne font pas partie des plus grandes mais marchent relativement bien par rapport à celle des autres

membres, ils sont les fondateurs de la CUMA, membres du bureau depuis sa création et ont plus de 40 ans. Cela les rend légitimes auprès des autres membres et donne du poids à leur opinion. De plus, ils sont tous les trois toujours très impliqués et si l'un l'a été beaucoup plus auparavant et a relâché aujourd'hui, c'est un autre des trois qui aujourd'hui donne du temps et de l'énergie pour le collectif, ce qui les fait peser encore plus dans le groupe, en particulier B qui est énormément engagé aujourd'hui : « Je vis, je mange CUMA ».
Ce système de don/ contre don influe sur la TRAE du groupe. Il crée et entretient des liens forts entre les membres. Cela entraine un vrai élan collectif dans la démarche de la TRAE. Le leader de la CUMA donne énormément de temps et d'énergie pour le groupe, si bien que les autres le lui rendent en le suivant et en s'impliquant dans le collectif et les projets de séchage en grange et de filière. **On peut donc considérer que dans le cas de la CUMA ce mode de fonctionnement est un moteur à sa TRAE.**

B. Au sein de Graine de l'Ain

Le mode de fonctionnement de graine de l'Ain est complètement différent de celui du GIEE de la CUMA. En effet ce groupe n'est pas centré sur l'entraide mutuelle selon un système de don contre don ni sur des relations d'interconnaissance locale. Ce groupe est inscrit dès sa création dans une logique de projet propre aux politiques incitatives de la TRAE avec pour objectif de construire une expérimentation pour devenir autonome en semences de variétés anciennes. Le projet de construction de filière en collectif peut même être considéré comme secondaire. En effet, les agriculteurs sont à la base tous intéressés par les variétés anciennes et ils ont besoin du collectif pour apprendre à les connaître, les tester et acquérir une autonomie en semences. C'est autour de cela que les agriculteurs se sont regroupés, et c'est encore la principale activité du groupe. Cela explique que la vie du collectif est principalement centrée là-dessus. De plus, la construction du collectif s'est faite par bouche à oreille et on peut, comme au sein de la CUMA, distinguer différents degrés d'interconnaissance. Si au vu des informations recueillies il est difficile de connaitre les liens amicaux entre les membres, il est clair que certains se rencontrent régulièrement en dehors du collectif car ils sont voisins ou impliqués dans d'autres organisations comme l'ADDEAR ou l'ADABIO. D'autres en revanche sont éloignés géographiquement, ne se connaissaient auparavant que de nom et ne se côtoient que lors des temps collectifs du GIEE. Les relations entre les membres sont donc moins fortes et régulières que dans le GIEE de la CUMA, car ils se connaissent moins les uns les autres, ils sont plus éloignés géographiquement et l'activité d'expérimentation est moins propice aux interactions fréquentes par rapport au partage de matériel et aux échanges quasi quotidiens qu'il entraine.
L'organisation de Graine de l'Ain diffère aussi de celle de la CUMA dans la place de l'animateur au sein du groupe. L'animateur de la CUMA est plus une aide, un appui technique et logistique que le groupe mobilise en fonction de ses besoins. Il gère une centaine de CUMA et fonctionne à la demande. Il organise les formations et aide au suivi administratif et financier. La dynamique collective est portée par les membres actifs de la CUMA que l'on retrouve dans le GIEE. En revanche, les deux animatrices de Graine de l'Ain sont les piliers du groupe, elles le structurent et le font vivre. En effet, ce sont elles qui sollicitent les agriculteurs pour des temps collectifs et les organisent, ce sont elles qui demandent aux agriculteurs leurs attentes sur ces temps collectifs et sur quoi ils aimeraient qu'ils portent, qui assurent la communication, qui encouragent la réflexion autour de la filière. Les agriculteurs sont motivés par le projet et convaincus par le travail en collectif mais aucun n'est vraiment moteur et de ce fait la réflexion autour de la filière avance lentement encouragée par les animatrices qui ne veulent toutefois pas décider pour eux de manière arbitraire, mais qui sont dans une démarche de co-construction, entre elles et avec eux.

Les expérimentations, principales activités du groupe, les liens hétérogènes entre les agriculteurs qui ne sont pas forcément très forts, et l'absence de véritables leaders peuvent expliquer cette position primordiale des animatrices dans le collectif. Il ne faut pas non plus oublier que le groupe ne s'est pas monté tout seul mais a été créé par l'ADDEAR et le CDA dans une logique de projet (le projet 3A3B pour commencer puis le GIEE). Il y a donc des financeurs auxquels il faut rendre compte de l'avancée avec un calendrier et des objectifs à respecter. Ce sont les animatrices qui ont cette responsabilité et cela explique leur implication.

4. Des processus de changement différents

A. La notion de traduction

La TRAE du GIEE de la CUMA de Pollionnay et de Graine de l'Ain peut être vue comme un processus de traduction au sens de Callon (1986). Il met la notion de réseau au centre de l'analyse de l'innovation et considère de la même façon humains et objets pour prendre en compte les interactions entre les différentes entités. Callon (1986), citée par Brives (2001), explique la notion de la traduction, en prenant pour exemple le problème de diminution des stocks de coquille Saint-Jacques dans la baie de Saint-Brieuc :

- « a) elle établit une équivalence toujours contestable entre des problèmes formulés par plusieurs acteurs dans des répertoires différents : pour sauver le stock de coquille Saint -Jacques de la baie de Saint-Brieuc (problème n°1 socio-économique), il faut étudier les mécanismes de fixation des naissains (problème n°2 scientifico-technique) ;
- b) en mettant en équivalence ces deux problèmes, l'opération de traduction identifie et définit les différents acteurs humains et non-humains concernés par la formulation de ces problèmes et leur résolution : l'affirmation précédente décrit un monde où sont mis en scène des marins pêcheurs qui entendent poursuivre leurs lucratives activités, des consommateurs dont les appétits demeureront longtemps insatisfaits et… des coquilles consentant à se laisser embarquer dans une entreprise de domestication. ».

La traduction se ferait en quatre étapes (Brives, 2004) :

- La problématisation : c'est la formulation d'une question qui établit les acteurs qui sont concernés
- L'intéressement : il permet de recruter les acteurs
- L'enrôlement : ceci consiste à définir et à coordonner le rôle des acteurs recrutés
- La mobilisation : c'est la désignation du porte-parole

B. Des collectifs à des étapes différentes dans le processus d'intéressement des agriculteurs

On peut constater que la TRAE du GIEE de la CUMA et celle de Graine de l'Ain suivent des processus différents. L'objectif de départ des deux collectifs n'est déjà pas le même. Si Graine de l'Ain vise dès le début l'autonomie en semence de variétés anciennes et la valorisation de la production par la création d'une filière, l'objectif de fond du GIEE de la CUMA est d'entretenir une dynamique collective. L'agriculteur B explique l'importance de cette dynamique collective en prenant l'exemple de l'ensilage : «les ensilages c'est ce qu'il y a de meilleur pour faire réunir les gens parce qu'ils sont tous ensemble. Moi aujourd'hui quand j'ensile j'ai besoin de mon voisin donc si j'ai besoin de mon voisin c'est que je veux qu'il soit là, si je veux qu'il soit là il faut qu'il soit agriculteur demain. C'est ça qui est important.», « C'est parce qu'on est plusieurs et qu'on est une force. Et que si t'es tout seul dans un coin

t'es mort. Et qu'un jeune agriculteur il ne va pas s'installer dans un coin tout seul. Pourquoi il s'installe ici ? Parce que y'a une dynamique. Je sais plus comment c'est le truc « tout seul on avance et à plusieurs on va plus loin » » (B). On comprend donc que la forme de la TRAE de Graine de l'Ain est déjà définie alors que celle du GIEE est encore en réflexion. Quelques agriculteurs de la CUMA (les leaders) se sont saisis de l'opportunité du problème de pérennité et d'adaptabilité des exploitations pour lancer un projet commun : celui de construire un séchage en grange collectif. La dynamique lancée autour d'un projet, la réflexion a évolué sur la création d'une filière territorialisée en plus du séchage en grange. Mais la forme que prendra cette filière reste encore à définir : lieu du séchage et de transformation, type de transformation (yaourt, fromage frais,… est-ce qu'on inclut la production de viande dans la filière ou pas ? comment on organise la filière ?). En revanche, les agriculteurs du GIEE, déjà impliqués dans la vie collective de la CUMA, ont rapidement été intéressés et convaincus par le fait d'entretenir une dynamique collective, même si ce n'est pas vraiment explicite. Ils ont de ce fait été intéressés par le séchage en grange et la filière collective: « à la CUMA il est à fond, la fruitière il est à fond aussi il me dit c'est quand qu'on fait nos fromages, l'autre jour j'ai même vu un agriculteur à St-Martin en Haut et sa femme qui me dit, à Yzeron, bon on en ai où, moi j'arrête de faire la fromagerie je me fais embaucher par [la nouvelle coopérative] » (B évoquant d'autres membres du GIEE). **L'étape d'intéressement au sens de Callon a donc déjà été faite auprès des agriculteurs qui sont prêts à s'engager collectivement**.

Ce n'est cependant pas le cas de Graine de l'Ain. Dans ce groupe, les agriculteurs sont impliqués et convaincus du collectif pour l'acquisition d'autonomie en semences de variétés anciennes : ils font quasiment tous des collections et certains ont commencé les multiplications : « pour y arriver il faut se serrer les coudes et travailler à plusieurs que ce soit au sein d'une ferme ou au sein d'un collectif, l'avenir il n'est pas dans l'individuel, il est dans le collectif, je pense qu'on a tout à gagner à travailler dans le collectif » (Z). En revanche, même s'ils veulent tous valoriser leur production, la construction d'une filière collective est remise en cause. En effet, les agriculteurs sont très divers, allant du paysan boulanger qui a 5ha aux céréaliers possédant 200ha. Leurs besoins sont donc différents. Par exemple les paysans boulangers ont déjà leur propre filière créée mais une filière collective leur assurerait une sécurité. L'exploitation céréalière de 200ha est quant à elle encore au début de la démarche : elle est en cours de conversion en bio et a intégré le groupe seulement l'année dernière. Quand elle produira des variétés anciennes, la quantité sera beaucoup plus importante que celle du paysan boulanger et elle aura besoin de débouchés pour les valoriser. Une filière collective qui assurerait l'écoulement d'un stock important lui serait alors indispensable. On voit donc la difficulté d'intéresser tous les agriculteurs à la création d'une filière collective. Pour les animatrices « il faut qu'on arrive à naviguer à travers ça et entre les différentes possibilités et soit on laisse plus de temps au groupe, mais ça vient vite parce qu'il va y avoir des récoltes assez importantes cette année donc il faut qu'ils arrivent à savoir comment ils peuvent écouler, dans 2 ou 3 ans quand les fermes seront autonomes en semences il faut qu'ils aient...il faut avancer petit à petit » (animatrice 1). Ce sont elles qui portent le projet, monté avec les agriculteurs, et qui sont garantes de sa réussite. Ainsi, sans rien vouloir imposer aux agriculteurs, elles tentent de les impliquer et de les aider à trouver des solutions communes à des besoins variés. Pour cela, elles organisent les collections et les multiplications, elles les accompagnent dans la réflexion sur l'achat d'un trieur collectif, sur le lieu d'un site collectif, elles cherchent des débouchés possibles en essayant d'intéresser des boulangers et en mettant en place des tests de panification. **L'étape d'intéressement au sens de Callon des agriculteurs est donc encore en cours et menée par les animatrices** qui mobilisent pour cela différents objets.

5. Des processus d'innovation différents :

a. Au sein du GIEE de la CUMA

- **Un élargissement du questionnement**

La transition agro écologique de la CUMA de Pollionnay a commencé par un constat pragmatique énoncé par les agriculteurs : le besoin d'un fourrage de qualité pour contrer les problèmes de digestibilité du maïs. Mais les terrains des exploitations sont séchant et ne permettent pas d'avoir du foin en quantité et qualité suffisante pour assurer une bonne production et une bonne santé des animaux. Plusieurs des agriculteurs achètent donc de la luzerne pour compléter les rations. Satisfaits de ses propriétés, certains ont essayé d'en produire sans grand succès et cela à cause des conditions pédoclimatiques peu appropriées à cette culture. L'intérêt pour la luzerne a donc grandi petit à petit, l'idée d'avoir un séchage collectif a germé et les agriculteurs ont suivi des formations sur la luzerne, les prairies multi espèces et les séchages en grange. Le projet a pris forme et un GIEE a été créé au sein de la CUMA pour le mener à bien. Puis la CUMA a été intégrée au projet COTRAE. Aidée alors de l'ISARA et du contrôle laitier, des expérimentations de prairies multi espèces ont été mises en place, pour voir quelle prairie est la plus adaptée aux sols des agriculteurs intéressés. Dans le même temps, les agriculteurs du GIEE continuent de suivre des formations pour le projet (autonomie fourragère, communication, PLU,…) et font des visites de séchages collectifs. Parallèlement au mûrissement et au lancement de ce projet, l'envie commune de reprendre la main sur leur production et sa valorisation est ressortie, notamment chez les éleveurs laitiers, et le projet de monter une filière territorialisée s'est affirmé, pour le lait d'abord puis il a englobé la viande également. Le questionnement s'est donc élargit au fur et à mesure, une question en amenant une autre, jusqu'à arriver à un questionnement sur la maîtrise collective de l'ensemble d'une filière. Paradoxalement, il s'est affiné pour chacun des agriculteurs en les amenant à leur désir individuel (mais partagé) de redonner du sens à leur métier, d'en redevenir acteur et d'être reconnu. Mais le processus est sûrement à voir en sens inverse : une fois la réflexion lancée, elle a touchée de plus en plus en profondément et intimement les agriculteurs ce qui les a amenés à remettre de plus en plus de choses en cause.

- **Un élargissement des acteurs**

En s'élargissant, le questionnement qui accompagne la TRAE de la CUMA a intégré de plus en plus d'acteurs qui ont eux-mêmes contribué à nourrir et à élargir encore plus ce questionnement. L'animateur, salarié de la chambre d'agriculture et mis à disposition de la FDCUMA, a été inclus lorsqu'ils ont voulu faire des formations. Grâce à lui, d'autres acteurs de la FDCUMA ont aidé à la labellisation GIEE, ainsi que la chambre d'agriculture, sollicitée pour certaines formations. L'intégration de la CUMA dans le projet COTRAE lui a permis de rencontrer l'ISARA qui s'est rallié au projet. Avec le contrôle laitier, également intégré aux questionnements, ce sont eux qui ont suggéré de faire des expérimentations de prairies multi espèces et qui ont élaboré le protocole. Les élus locaux sont également sollicités pour la localisation du site de séchage et pour soutenir le projet filière. Différents types d'acteurs s'agrègent ainsi autour de la transition agro écologique de ce collectif et la nourrissent. On retrouve le réseau CUMA, des organismes de développement agricole, des organismes techniques, des organismes de recherche et les pouvoirs publics. Le groupe est désormais en phase d'ouverture sur les réseaux de distribution et commence à rencontrer des acteurs avec notamment le salon Planet'appro. On peut logiquement supposer qu'un ou plusieurs acteurs de ces réseaux vont venir s'ajouter et apporter leur touche au projet. Au fur et à mesure

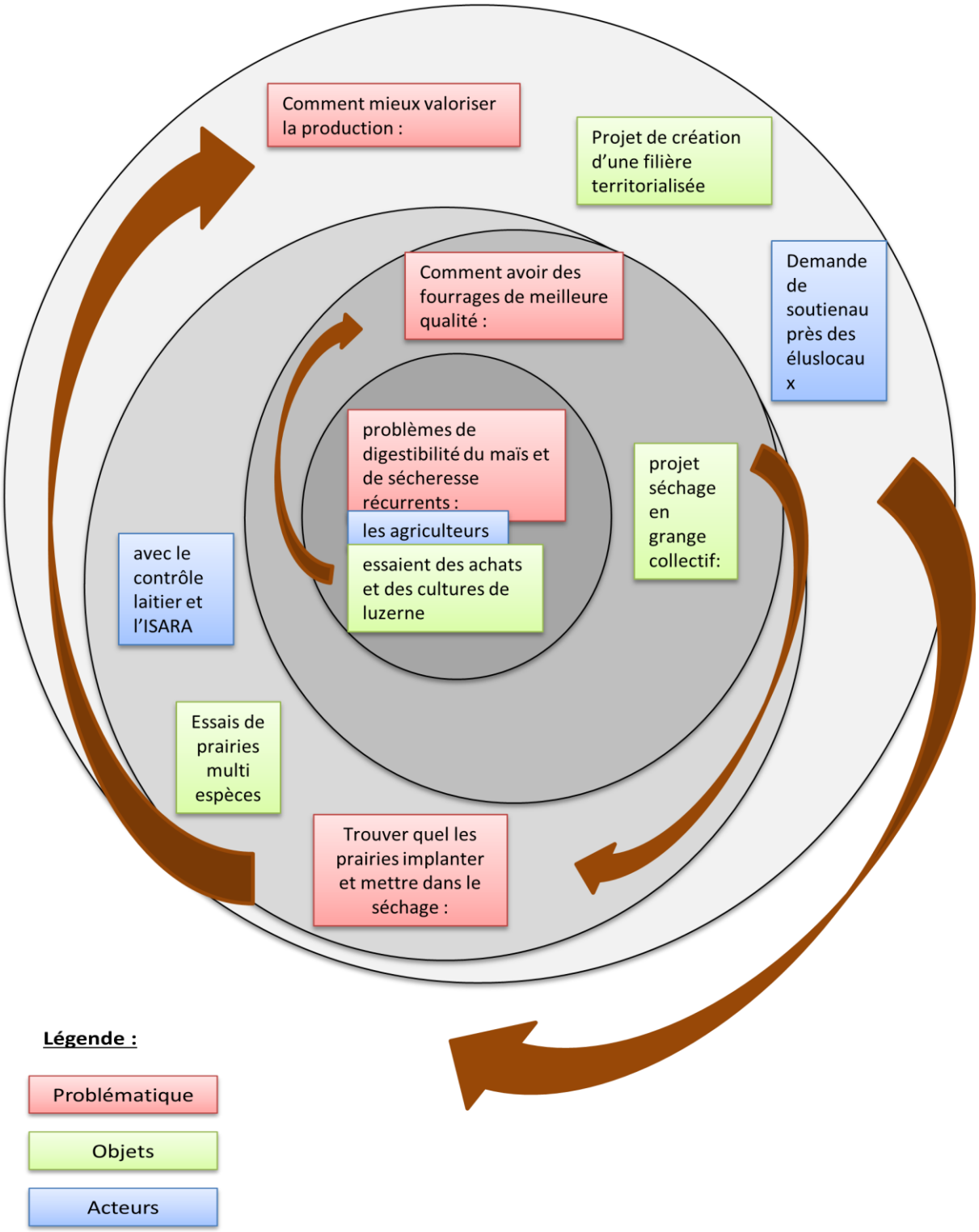

Figure 4: schéma du processus d'innovation tourbillonnaire de la CUMA de Pollionnay

les différents acteurs du secteur agricole sont rassemblés et modèlent la transition.

- **Un processus d'innovation tourbillonnaire**

La transition agro écologique de la CUMA de Pollionnay peut être vue comme un processus d'innovation tourbillonnaire. En effet, l'innovation consiste ici à penser la production et le débouché autrement et correspond bien à la définition du ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt (2014) car elle est « porteuse d'une situation de rupture par rapport à la précédente organisation productive ». Elle correspond de plus à un processus qui suit un modèle d'intéressement où l'innovation peut être définie comme « l'art d'intéresser un nombre croissant d'alliés qui vous rendent de plus en plus fort » (Akrich et al, 1988). On peut constater qu'elle met en réseau différents acteurs et que chacun de ces acteurs participe à son évolution. Elle est transformée au gré des interactions entre acteurs et on est passé d'un simple achat de luzerne à un projet de filière territorialisée. Cet intéressement perpétuel d'acteurs qui modifient l'innovation permet son adaptation et celle de son environnement l'un à l'autre au fur et à mesure et augmente ses chances de réussite selon la formule d'Akirch et al (1988) « l'adopter c'est l'adapter ». On constate qu'effectivement chaque acteur qui soutient la TRAE de la CUMA, l'adapte à ses propres préoccupations. Par exemple, l'ISARA a participé à la mise en place des expérimentations qui vont aider les agriculteurs dans le choix de prairies à implanter tout en produisant des connaissances scientifiques. Ainsi plus les acteurs impliqués sont variés et plus l'innovation prend en compte les préoccupations de chacun. On peut s'attendre à ce qu'elle soit adoptée plus facilement par son environnement sociotechnique et/ou pour être reproduite ailleurs.
La TRAE de la CUMA est donc le résultat d'une activité collective et peut être comparée à un tourbillon qui va en s'élargissant et en englobant de plus en plus de questionnements et d'acteurs (figure 4).

b. Au sein de Graine de l'Ain : un processus d'innovation par agrégation

Contrairement au GIEE de la CUMA de Pollionnay qui a été créée il y a plus d'une vingtaine d'années dans le but de partager du matériel et dont la TRAE a débuté il y a 2 ou 3 ans, Graine de l'Ain est un collectif récent qui s'est formé pour continuer la TRAE commencée lors du projet 3A3B, elle-même amorcée par l'ADDEAR. Le groupe actuel a été créé dans le cadre d'un projet sur un thème précis : les semences de variétés anciennes et regroupe donc des personnes déjà intéressées par le sujet à l'origine. L'ADDEAR promeut une agriculture paysanne rattachée au terroir et le CDA a sa propre définition de l'agro écologie comme étant « l'approche globale de l'interaction entre l'homme et son environnement à des fins de production de biens et de services issus de l'agriculture » (CDA, 2017). Chaque agriculteur était déjà intéressé par les variétés anciennes, d'où leur venue dans le collectif : l'animatrice 1 les décrit comme "des exploitations qui sont en bio avec des personnes qui ont déjà compris qu'ils avaient besoin de changer leur modèle pour aller vers plus de durabilité ». De plus l'ADDEAR et le CDA ont chacun la volonté d'appuyer les transitions agro écologiques, d'où leur collaboration dans le projet 3A3B et la création de Graine de l'Ain. Ce travail en collectif a nourri la réflexion de chacun et a donné les moyens aux agriculteurs d'aller plus loin dans cette transition ou de s'y lancer et de lancer la démarche de construction de filière. **La TRAE de Graine de L'Ain apparaît donc comme une activité collective certes, mais encore plus comme une juxtaposition de TRAE individuelles.** Mais si tout est réunis pour que la transition puisse se faire, il n'est pas certain que cela ne se fasse pas individuellement plutôt que collectivement : « je vais attendre de voir comment ça évolue et si y'a moyen de faire quelque chose avec le groupe ou si y'a pas moyen je ferais tout seul » (Z).

IV. Discussion

1. Limites des processus de TRAE des deux collectifs étudiés

a. Au sein du GIEE de la CUMA : une TRAE incertaine portée par quelques membres qui exercent un fort contrôle social

On observe différentes limites à la dynamique collective de TRAE du GIEE de la CUMA.
Tout d'abord, on a vu que la dynamique collective de la CUMA était portée par quelques membres fondateurs : le trésorier, le président et le secrétaire. On peut donc se poser la question de la pérennité de cette dynamique. En effet, une fois ces membres ayant cessé leurs activités, il ne semble pas que d'autres membres du collectif soient assez impliqués pour la faire perdurer.
Ensuite l'interconnaissance forte entre les différents membres du GIEE semble impliquer un contrôle social mutuel important. Chaque membre connait et peut donc juger chaque action des autres agriculteurs du groupe. Ce contrôle social, bien qu'il favorise le maintien d'une dynamique collective à travers notamment la logique du don/contre-don, semble limiter les libertés d'action individuelles des membres du groupe. Certains agriculteurs ont par exemple peur d'être critiqués en cas d'achat de matériel en dehors du cadre de la CUMA.
Enfin, on peut se demander l'efficacité de son processus de TRAE car on ne sait pas où il va mener au final.

b. Au sein du GIEE Graine de l'Ain : une somme d'individualités déjà engagées, dans une logique de projet

Dans le cas de Graine de l'Ain, le groupe est construit dans une logique de projet, ce qui implique une durée déterminée et des financeurs. Ceci peut être une limite à un engagement fort des agriculteurs en collectif car cela empêche une vision du collectif sur le long terme et une indépendance dans ses actions. De plus, cela implique un thème précis sur lequel les agriculteurs doivent s'accorder et non un thème émanant d'eux directement, ce qui limite ici aussi leur engagement. Des tensions internes au sein du groupe par le passé peuvent également expliquer ce manque d'engagement. Cependant, l'association Graine de l'Ain vient d'être créée ce qui résoudra peut être ces problèmes en assurant davantage la pérennité du groupe. De plus, le processus de ce groupe ne touche pas tous les acteurs, mais une minorité déjà dans cette dynamique. C'est pourquoi, s'il permet d'aller plus loin dans la TRAE, il ne la rend pas forcément accessible à tout le monde et on peut donc se poser la question de l'efficacité de ce processus pour un mouvement général vers la TRAE.

2. Avantages des processus de TRAE des deux collectifs étudiés

a. Le GIEE de la CUMA : cohésion et ouverture

La dynamique collective et la cohésion de ce collectif est une vraie force qui lui permet de mener à bien des projets. On peut donc penser que des projets allant dans le sens d'une TRAE ont toutes leurs chances d'aboutir. Elle apporte également un soutien moral et financier important à ses membres. De plus, ce GIEE étant intégré au sein d'un collectif plus important (une cinquantaine d'exploitations), celui de la CUMA, on peut supposer que la réflexion autour de la TRAE va se répercuter sur les autres membres du collectif ne faisant pas partie du

GIEE. On peut aussi noter qu'une CUMA regroupe des exploitations autour du matériel, sujet transversal touchant tous types d'agriculteurs quelques soient leurs pratiques et leurs convictions. Elle peut donc être un lieu de réflexion et de confrontation des points de vue propices aux évolutions de pratiques. Enfin, ce groupe a une durée indéterminée, de part son statut de CUMA et une grande indépendance, son animateur ayant une centaine de CUMA à charge et étant donc assez peu disponible, ce qui est propice à une évolution dans le sens des agriculteurs.

b. Le GIEE Graine de l'Ain : des acteurs engagés aux convictions fortes

La TRAE du GIEE Graine de l'Ain est plus sûre d'aboutir que celle du GIEE de la CUMA, au moins individuellement sinon collectivement. Chacun avait déjà entamé une TRAE et le collectif leur permet de la concrétiser et d'aller plus loin. De plus, on observe pas de contrôle social aussi présent que dans la CUMA de Pollionnay, et chaque membre semble se sentir libre d'évoluer individuellement, ce qui est propice aux initiatives.

Conclusion :

Dans cette étude, nous avons essayé d'analyser le fonctionnement de collectifs s'engageant dans une TRAE, de voir ce que signifie cette TRAE pour eux et à quel processus de changement elle correspond. Nous avons conduit cette analyse sur deux collectifs : le GIEE de la CUMA de Pollionnay et le GIEE Graine de l'Ain. Nous avons pu constater que d'un côté le GIEE de la CUMA de Pollionnay est porté par une dynamique collective locale de long terme qui utilise les ressources en animation et en formation au service de son activité et que de l'autre côté, Graine de l'Ain est un collectif qui fonctionne dans une logique de projet avec l'animateur comme porteur du projet. Dans cette même logique, nous avons pu voir que la TRAE est au service du collectif et de sa dynamique pour le premier alors qu'elle prime sur le collectif pour le second. Il en résulte des processus d'innovation dans une TRAE différents. Dans le cas du GIEE de la CUMA de Pollionnay, on assiste à un élargissement du questionnement et des acteurs, entrainés dans le tourbillon de l'innovation. Pour Graine de l'Ain, il s'agit d'une agrégation des TRAE déjà entamées des différents membres. Cette étude s'inscrit dans le projet COTRAE et pourra être intégrée à une analyse plus globale de l'ensemble des douze collectifs sur lesquels se focalise le projet. Les résultats de cette étude sont issus d'entretiens avec seulement une partie des acteurs de la transition des collectifs : neuf entretiens pour le GIEE de la CUMA, dont sept agriculteurs sur les quatorze du groupe et sept entretiens pour Graine de l'Ain dont deux agriculteurs sur les neuf du groupe. Cette étude pourrait être approfondie en y incluant de nouvelles questions de recherche auxquelles des entretiens avec des acteurs plus nombreux permettraient de répondre. Il pourrait par exemple être intéressant de poursuivre cette étude en s'intéressant davantage à la manière dont se traduit la transition agro-écologique au sein des exploitations : quels sont concrètement les changements de pratiques et de conceptions observés chez les agriculteurs ?

AKRICH, Madeleine, CALLON, Michel, et LATOUR, Bruno. A quoi tient le succès des innovations? 1: L'art de l'intéressement. In : Gérer et comprendre. Annales des mines, 1988, p. 4-17.

AKRICH, Madeleine, CALLON, Michel, et LATOUR, Bruno. A quoi tient le succès des innovations ? 2: Le choix des porte-parole. In : Gérer et comprendre. Annales des mines, 1988, p. 14-29.

BRIVES, Hélène. Mettre en technique: conseillers agricoles et pollution de l'eau en Bretagne. Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales, Thèse de doctorat en sociologie : Université de Paris X, 2001, 356p.

BRIVES, Hélène et ATRUX, Mélanie. La Voie française: entre État et profession, l'institution du conseil agricole. Conseiller en agriculture. Paris, INRA, Educagri éditions, 2006, p. 15-30.

CALLON, Michel. Éléments pour une sociologie de la traduction: la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. L'Année sociologique (1940/1948-), 1986, vol. 36, p. 169-208.

DEMEULENAERE, Élise et GOULET, Frédéric. Du singulier au collectif. Terrains & travaux, 2012, no 1, p. 121-138.

DURU, Michel, THEROND, Olivier et FARES Mario. Un cadre conceptuel pour penser maintenant (et organiser demain) la transition agroécologique de l'agriculture dans les territoires. Cahiers Agricultures, 2014, vol. 23, no 2, p. 84-95.

GARAMBOIS, Nadège et DEVIENNE, Sophie. Les systèmes herbagers économes. Une alternative de développement agricole pour l'élevage bovin laitier dans le Bocage vendéen?.Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires, 2012, no 330-331, p. 56-72.

GOULET, Frédéric. L'innovation par retrait : reconfiguration des collectifs sociotechniques et de la nature dans le développement de techniques culturales sans labour. Thèse de doctorat en Sociologie : Université Pierre Mendès France, Grenoble, 2008, 433p.

GOULET, Frédéric, PERVANCHON, Franck, CONTEAU, Cédric, et CERF, Marianne. Les agriculteurs innovent par eux-mêmes pour leurs systèmes de culture. R. Reau et T. Doré, Systèmes de culture innovants et durables. Educagri éditions, 2008, p. 53-69.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FORET. L'innovation en clair obscur… Economie agricole, Analyses et perspectives, 2014, no 1410, p. 1-4.

MAUSS, Marcel. Essai sur le don forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. L'Année sociologique (1896/1897-1924/1925), 1923, vol. 1, p. 30-186.

SCHALLER, Noémie. L'agroécologie: des définitions variées, des principes communs. Centre d'études et de prospectives, 2013, vol. 59, 38p.

STASSART, Pierre, BARET, Philippe, GRÉGOIRE, Jean-Claude, HANCE Thierry, MORMONT Marc, REHEUL Dirk, STILMANT Didier, VANLOQUEREN Gaëtan, VISSER Marcel. L'agroécologie: trajectoire et potentiel pour une transition vers des systèmes alimentaires durables. Agroéocologie, entre pratiques et sciences sociales, 2012, p. 25-51.

Sitographie

AGRESTE, DRAFF Bretagne, recensements de 2016 [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/TAB_COMPLET_cle416585.pdf

BANQUE MONDIALE, 2017. Données de la banque mondiale : production de céréales, France [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/AG.YLD.CREL.KG?locations=FR

COLLECTIF POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRO ECOLOGIE (CDA), 2017. Valeurs du collectif [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://collectif-agroecologie.fr/valeurs/

FAO, 2002. Agriculture mondiale : Horizon 2015/2030 [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://www.fao.org/3/a-y3557f/index.html

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FORET, 2017. GIEE groupements d'intérêt économique et environnemental, une première application pour la loi d'avenir de l'agriculture [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://agriculture.gouv.fr/ministere/giee-une-premiere-application-de-la-loi-davenir-pour-lagriculture

Annexe 1: La Transition Agro Ecologique, une nouvelle modernisation de l'agriculture qui se développe au sein de groupes agricoles

I. La TRAE, une nouvelle modernisation de l'agriculture

1. La modernisation de l'après-guerre et la diffusion du progrès technique

Après la seconde guerre mondiale, l'idée d'un « retard français » dans l'agriculture est mise en avant. Cela se traduit par une volonté d'augmenter la productivité et de moderniser l'agriculture française, aidée en cela par le plan Monnet en 1946, premier plan de modernisation et d'équipement, pour assurer l'autosuffisance alimentaire de la France (Brives, 2006). Les différentes institutions para-agricoles collaborent alors, portées par un « élan collectif » pour le promouvoir. Se moderniser pour produire suffisamment pour nourrir la population est promu par la JAC comme un devoir moral et « une responsabilité individuelle de l'agriculteur face au progrès » (Brives, 2006).

La modernisation de l'agriculture a conduit à un modèle « productiviste », qui a permis d'augmenter la productivité par hectare et par travailleur. Cela a été permis par la motorisation et la mécanisation accrue, l'utilisation d'engrais de synthèse, de phytosanitaires, de semences sélectionnées, de l'insémination artificielle. Il en a résulté l'agrandissement, le remembrement et la spécialisation des exploitations.

Cette période de modernisation a été une période de « fort interventionnisme de l'état » qui a favorisé la diffusion de connaissances et de techniques dans une logique descendante (Faure et Compagnone, 2011). Dès 1959, un décret établit le statut de la vulgarisation agricole. Selon Brives (2006) ce décret stipule que « cette vulgarisation a pour but la diffusion des connaissances techniques, économiques et sociales nécessaires aux agriculteurs notamment pour

- Elever leur niveau de vie ;
- Améliorer la productivité des exploitations »

Pour mieux coordonner les nombreuses initiatives, il est suivit en 1966 par un nouveau décret, celui du « développement ». Définit par Brives (2006) comme « l'outil de la mise en œuvre d'une politique volontariste », il est donc explicitement lié aux objectifs politiques.

La caractéristique principale du modèle diffusionniste est de séparer la production de connaissances, réservée au milieu scientifique, de ceux qui l'utilisent, les agriculteurs (Goulet et al, 2008). Les connaissances produites sont ensuite diffusées par les organismes de vulgarisation (Dockes et al, 2007).

2. Les limites d'un modèle dominant

a) La remise en cause des pratiques agricoles

Le développement de ce modèle agricole fut rapide et efficace : entre 1961 et 2014, les rendements en blé ont été multipliés par plus de trois (banque mondiale, 2017), et l'utilisation de moyens modernes de production (mécanisation, utilisation d'intrants…) s'est généralisée (Garamboise et Devienne, 2014). Mais bien qu'ayant répondu aux objectifs de production et de modernisation, ce modèle essuie des critiques croissantes, et ce dès le milieu des années 50 (le premier GAB apparaît en Bretagne en 1958). Sont d'abord mises en cause les externalités négatives de ce modèle sur l'environnement. L'agriculture est reconnue par la FAO (2002) comme source de pollutions nombreuses, liées à l'utilisation massive d'engrais azotés, d'herbicides, d'insecticides et de fongicides. Le secteur agricole est également devenu émetteur des gaz à effet de serre, du fait de l'augmentation de la mécanisation, des émissions de méthane des animaux d'élevage, des émissions de diazote liées aux engrais ainsi que de la diminution du stockage de carbone dans les sols liée aux techniques de travail du sol.
Sont ensuite mises en cause les limites agronomiques de ce modèle : les monocultures et traitements systématiques engendrent des résistances parasitaires, nécessitant sans cesse de nouveaux traitements et des doses plus élevées (Schaller, 2013), la fertilité et le taux de matière organique des sols diminuent.
Le modèle agricole intensif est de plus considéré comme peu résilient face aux changements climatiques à venir, et aux phénomènes qui lui sont liés : gelées tardives, sécheresses, etc…) (Schaller, 2013).

b) La remise en cause du processus de changement

Conjointement (et même précédemment) aux critiques dénonçant les externalités négatives du modèle productiviste sur l'environnement, émergent des critiques sur ses conséquences sociales.
La modernisation agricole de l'après-guerre exclue de son processus un certain nombre d'agriculteurs. Le nombre d'exploitations agricoles en France est ainsi passé de 2 260 000 en 1955 à 489 977 en 2010 (Agreste, 2016). Le processus de changement dans le cadre de la modernisation s'est basé sur une approche diffusionniste du changement et de l'innovation, et sur des théories telles que celle de Rogers, selon lesquelles la diffusion d'une innovation se ferait selon une courbe sigmoïde. Cette dernière théorie suggère de s'appuyer sur des agriculteurs « leaders » pour diffuser l'innovation. Ces agriculteurs « leaders » sont généralement des agriculteurs aux positions sociales et bagages techniques élevés à même de s'approprier les connaissances diffusées de manière descendantes, ce qui exclue de ce fait bon nombre d'agriculteurs de cette modernisation (Darré, 2006). Les conséquences de cette exclusion peuvent être importantes socialement, pour les agriculteurs mis de côté comme pour ceux qui restent et subissent l'isolement lié à la diminution du nombre d'exploitation. Lémery (2003) parle de segmentation voire d'éclatement du milieu agricole.
Les segmentations sociales liées à la situation économique peuvent être lourdes de conséquences, en témoignent les chiffres sur le suicide dans la catégorie socioprofessionnelle

agricole, qui est la catégorie la plus touchée (Ministère de la santé, 2014).

C'est à la fois en réponse aux déconvenues environnementales et sociales du modèle de la modernisation que des pratiques et des processus alternatifs voient le jour, portés par une partie des agriculteurs « délaissés » et « déclassés » (Rémy, 1982).

3. L'agro écologie, une solution possible

En réponse aux problèmes environnementaux, agronomiques et sociaux causés par le modèle productiviste agricole, une modernisation écologique se manifeste. Elle se fait de deux manières selon Duru et al, (2014) : « la forme faible » qui est une modernisation technique en continuité de l'agriculture productiviste et correspond à un changement de pratiques visant à diminuer les impacts négatifs sur l'environnement et « la forme profonde », ou « écologiquement intensive », qui nécessite une rupture avec le modèle productiviste et se base sur la gestion de la biodiversité. Elle est portée par la transition agro écologique et implique la prise en compte de tous les acteurs et des différentes échelles, allant de la parcelle à la filière (Duru et al, 2014).

L'agro écologie est un concept polysémique mais il semble que la définition la plus complète soit celle qui la désigne comme une science, une pratique et un mouvement social (Stassart et al, 2012). Elle est donc multidimensionnelle et interdisciplinaire et cela implique qu'elle soit également multi-acteurs. Elle prône une agriculture plus durable qui limite les intrants et optimise l'utilisation des agro écosystèmes, encourage une gestion commune de la biodiversité et de la production alimentaire, et favorise l'autonomie des agriculteurs (Stassart et al, 2012).

Afin de guider la TRAE et de respecter le caractère polysémique de l'agro écologie, des principes fondateurs ont été définis. Cinq premiers principes ont été énoncés par Altieri (1995) selon Stassart (2012) :

- « Optimiser et équilibrer les flux de nutriments »
- « Minimiser l'usage des ressources externes non renouvelables (engrais, pesticides, carburant) »
- « Maximiser celui des ressources renouvelables (solaires, organiques, hydriques) »
- « Favoriser la diversité génétique »
- « Promouvoir les processus et les services écologiques

Cependant, ces principes ne rendent pas compte des dimensions sociale et alimentaire de l'agro écologie. Pour en rendre compte et mettre en avant l'interdisciplinarité, l'INRA et le GIRAF ont ajouté des principes supplémentaires (Stassart et al, 2012). Ils mettent en avant l'agro-biodiversité, la coproduction de connaissances, les « capacités collectives d'adaptation », l'autonomie par rapport aux marchés globaux, et la prise en compte de la « diversité des savoirs », notamment les savoirs locaux. Pour poser un cadre à l'action vers la TRAE, des principes méthodologiques ont également été définis. Ils préconisent « le pilotage multicritères des écosystèmes », « la variabilité spatio-temporelle des ressources », « l'exploration de situations éloignées des optima locaux » et « la construction de dispositifs

de recherche participatifs ».

En 2014, le gouvernement français marque explicitement sa volonté de développer l'agro écologie avec la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Il y propose sa propre définition : « l'agro écologie est l'utilisation intégrée des ressources et des mécanismes de la nature dans l'objectif de production agricole. Elle allie les dimensions écologique, économique et sociale et vise à mieux tirer parti des interactions entre végétaux, animaux, humains et environnement ». A travers cette loi, le gouvernement encourage les initiatives collectives et il en résulte la reconnaissance de Groupements d'Intérêts Economique et Environnemental (MAAF, 2016).

II. La place des groupes dans la transition agro écologique

1) Historique des collectifs agricoles

Les collectifs agricoles prennent des formes diverses (Coopératives d'utilisation de matériel agricole, groupes de développement, services de remplacement… ou tout simplement GAEC), et peuvent être définis comme des groupes d'agriculteurs réunis autour de pratiques communes et d'un système en construction de représentations, de normes et de valeurs partagées (Goulet, 2008). Les échelles de ces groupes peuvent être variées et rassembler des agriculteurs issus d'un même territoire aussi bien que des agriculteurs de territoires différents et éloignés grâce aux nouvelles technologies (Goulet et al, 2008). Parmi ces collectifs, les groupes de développement réunissent des agriculteurs autour de problématiques communes, avec des objectifs d'action, en présence ou non d'animateur(s) (Goulet et al, 2008).
Ces groupes ont connu un fort développement dans les années 70. Leur objectif était alors la participation des agriculteurs à « l'élaboration pratique d'un modèle d'agriculture moderne » (Ruault et Lemery, 2009). Ils connaissent depuis un déclin, et nombre de ces groupes n'auraient plus qu'une fonction de « normalisation », et ne se baseraient plus sur la diversité agricole existante, mais plutôt sur une « élite » (Ruault et Lémery, 2009). Ces groupes se sont pourtant construits en contestation au modèle diffusionniste de la modernisation qui excluait une partie des agriculteurs. Comme le précise Compagnone (2009), ces collectifs peuvent être « soit de simples collections d'individus ne se connaissant pas entre eux, soit des entités conscientes d'elles-mêmes fixant leur identité dans des symboles et des normes de vivre et d'agir ensemble. »
On distingue historiquement les différents groupes de développement. Les CETA sont les premiers à apparaître, à la fin de la seconde guerre mondiale, à l'initiative d'agriculteurs « aisés et formés du bassin parisien », autrement dit l'élite professionnelle du monde agricole (Compagnone, 2009). Ces groupes, bien qu'opposés au processus diffusionniste, promeuvent une agriculture productiviste et participent à sa propagation. D'autres groupes comme les GVA ont aussi vu le jour.

2) Le rôle des groupes dans la production de connaissances

La reconnaissance du caractère changeant et complexe de la nature poussent les groupes à essayer d'établir une connaissance prenant en compte les particularités de chaque exploitation du groupe. En effet, chacune y est vue comme singulière et la diversité comme une opportunité d'enrichissement (Demeuleneare et Goulet, 2012). Les groupes permettent alors la production et l'adaptation de connaissances plutôt que la diffusion de connaissances extérieures (Demeulenaere et Goulet, 2012) en favorisant leur appropriation par les agriculteurs avant de les appliquer sur leur exploitation (Goulet et al, 2008). Selon Darré (2006), c'est ce processus collectif, où le dialogue entre agriculteurs est essentiel, qui favorise le changement de pratique, et non la diffusion. On le retrouve dans ce qu'il définit comme le groupe professionnel local : des agriculteurs qui partagent des activités, des dialogues et la conscience des limites du groupe et de sa composition. La pluri-appartenance des membres d'un groupe a aussi de l'importance dans les innovations. Par l'intermédiaire de certains membres, elle lie le collectif à d'autres groupes ou individus. Les agriculteurs multiplient donc leurs expériences et diversifient leur réflexion, et les transfèrent entre leur différents groupes d'appartenance (Goulet et al, 2008).

BIBLIOGRAPHIE

ALTIERI, Miguel A. Agroecology: the science of sustainable agriculture. IntermediateTechnology Publications Ltd (ITP), 1995, 433p.

BRIVES, Hélène et ATRUX, Mélanie. La Voie française: entre État et profession, l'institution du conseil agricole. Conseiller en agriculture. Paris, INRA, Educagri éditions, 2006, p. 15-30.

DARRÉ, Jean-Pierre. La recherche coactive de solutions entre agents de développement et agriculteurs. Editions du GRET, 2006.

COMPAGNONE, Claude. Conseil collectif et collectifs de production de connaissances. Conseil et développement en agriculture. Quelles nouvelles pratiques. Educagri éditions, 2009, p. 19-35.

DEMEULENAERE, Élise et GOULET, Frédéric. Du singulier au collectif. Terrains & travaux, 2012, no 1, p. 121-138.

DOCKES, Anne-Charlotte. Transformation de l'agriculture et des métiers des agriculteurs: quelles conséquences pour les organismes de Développement ?. In : 1. Journées INRA-SFER de Recherches en Sciences Sociales, 2007, 18p.

DURU, Michel, THEROND, Olivier et FARES Mario. Un cadre conceptuel pour penser maintenant (et organiser demain) la transition agroécologique de l'agriculture dans les territoires. Cahiers Agricultures, 2014, vol. 23, no 2, p. 84-95.

FAURE, Guy et COMPAGNONE, Claude. Les transformations du conseil face à une nouvelle agriculture. Cahiers Agricultures, 2011, vol. 20, no 5, p. 321-326.

GARAMBOIS, Nadège et DEVIENNE, Sophie. Les systèmes herbagers économes. Une alternative de développement agricole pour l'élevage bovin laitier dans le Bocage vendéen?.Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires, 2012, no 330-331, p. 56-72.

GOULET, Frédéric. L'innovation par retrait : reconfiguration des collectifs sociotechniques et de la nature dans le développement de techniques culturales sans labour. Thèse de doctorat en Sociologie : Université Pierre Mendès France, Grenoble, 2008, 433p.

GOULET, Frédéric, PERVANCHON, Franck, CONTEAU, Cédric et CERF, Marianne. Les agriculteurs innovent par eux-mêmes pour leurs systèmes de culture. R. Reau et T. Doré, Systèmes de culture innovants et durables. Dijon, educagri éditions, 2008, p. 53-69.

LÉMERY, Bruno. Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture. Sociologie du travail, 2003, vol. 45, no 1, p. 9-25.

REMY, Jacques. Distinction, promotion, sélection des agriculteurs sarthois: le rôle des organismes de développement. Économie rurale, 1982, vol. 152, no 1, p. 67-71.

RUAULT, Claire. et LÉMERY, Bruno. Le conseil de groupe dans le développement agricole et local: pour quoi faire et comment faire. Conseil et développement en agriculture Quelles nouvelles pratiques, 2009, p. 71-96.

SCHALLER, Noémie. L'agroécologie: des définitions variées, des principes communs. Centre d'études et de prospectives, 2013, vol. 59, 38p.

STASSART, Pierre, BARET, Philippe, GRÉGOIRE, Jean-Claude, HANCE Thierry, MORMONT Marc, REHEUL Dirk, STILMANT Didier, VANLOQUEREN Gaëtan, VISSER Marcel. L'agroécologie: trajectoire et potentiel pour une transition vers des systèmes alimentaires durables. Agroéocologie, entre pratiques et sciences sociales, 2012, p. 25-51.

SITOGRAPHIE

AGRESTE, DRAFF Bretagne, recensements de 2016 [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/TAB_COMPLET_cle416585.pdf

BANQUE MONDIALE, 2017. Données de la banque mondiale : production de céréales, France [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/AG.YLD.CREL.KG?locations=FR

FAO, 2002. Agriculture mondiale : Horizon 2015/2030 [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://www.fao.org/3/a-y3557f/index.html

MINISTERE DE LA SANTE, 2014. Rapport de l'observatoire national du suicide [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_ONS_2014.pdf

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FORET, 2017. GIEE groupements d'intérêt économique et environnemental, une première application pour la loi d'avenir de l'agriculture [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://agriculture.gouv.fr/ministere/giee-une-premiere-application-de-la-loi-davenir-pour-lagriculture

Annexe 2 : Fiche projet de 3A3B

3A3B
Des variétés Anciennes pour une Agriculture Autonome dans le Bassin de Bourg-en-Bresse

- **Structures porteuses** : Collectif pour leDéveloppement de l'Agroécologie (CDA).

2225, route de la terrasse 01380 Bâgé-la-ville – ADEAR01. 2, bd Irène Joliot Curie 01000 Bourg-en-Bresse.

- **Référents du Projet :** Vincent Lefèvre, CDA–Boisson Jérôme, ADEAR01
- **Chefs de Projet** : Cruz MermyMéryl, CDA–Moulin Gildas, ADEAR01

- **Partenaires** : Musée du Revermont ; Réseau Solimence

- **Adresse** : Bassin de Bourg-en-Bresse

- **Bénéficiaires** : 17 exploitations en polyculture (5) et polyculture-élevage (12) dans lebassin de Bourg-en-Bresse et communes limitrophes

Objectifs

-Structurer une dynamique d'agriculteurs-chercheurs sur le territoire

- Structurer le réseau d'échange de semences

- Former les agriculteurs à l'expérimentation démonstrative et à la conduite de variétés anciennes (cycle de 4 formations par an)

- Analyser les données générées en vue de créer un référentiel technique local

- Former les agriculteurs et des consommateurs à l'appréciation gustative des variétés anciennes

- Structurer des partenariats économiques autour de la transformation de ces variétés

- Communiquer le projet et ses résultats sur le territoire

Contexte du projet

L'évolution de l'agriculture vers des systèmes plus productivistes a conduit à la séparation des métiers de production agricole et de sélection variétale. L'homogénéité des niveaux de production des variétés « modernes » facilite la transformation industrielle à grande échelle. Sélectionnées d'abord essentiellement sur des critères de productivité (MH Jeuffroy, 2005) puis également de résistance aux bioagresseurs, ces variétés sont très productives dans des milieux où les contraintes environnementales sont atténuées par l'apport d'engrais chimiques de synthèse et l'utilisation de produits phytosanitaires (Wolfe et *al.*, 2008). Dans un contexte où la durabilité des ressources pétrochimiques, dont dépendent les principaux intrants utilisés en agriculture conventionnelle, est remise en question (augmentation des coûts, impact sur la santé et l'environnement) (Döring, 2011), certains agriculteurs s'intéressent à nouveau à l'activité de sélection de variétés adaptées à leurs conditions pédoclimatiques et à leur contexte socio-économique. De plus l'utilisation de variétés dites « anciennes » active des savoirs et savoir-faire locaux, réhabilite le lien produit-terroir.

Figure 1. Céréales à paille

Il apparaît ainsi pertinent d'utiliser la biodiversité végétale locale dans un objectif d'adaptation aux conditions pédo-climatiques et de valorisation des ressources locales dans le but de diversifier / sécuriser les revenus agricoles.

Notions sous-jacentes :

- Autonomie semencière
- Meilleure résistance aux bioagresseurs dans un contexte donné
- Réduction d'intrants
- Réponse adéquate des variétés aux besoins des exploitants (ex pour les céréales à paille: hauteur de paille pour les éleveurs, teneur en protéines pour la panification)
- Aptitude à l'association culturale (mélange d'espèces)
- Identité du territoire

Saisis des ces questions, des agriculteurs du bassin de Bourg-en-Bresse (voir carte du territoire ci-après) avaient initié une démarche collective de réintroduction et d'échange de semences de variétés anciennes avec l'appui de l'ADEAR (Association de Développement de l'Emploi Agricole et Rural) de l'Ain. Le CDA et l'ADEAR de l'Ain proposent aujourd'hui de structurer cette démarche en collaboration au sein du projet 3A3B.

Figure 2. Maïs population

Un projet participatif

D'une durée de 3 ans, 3A3B est coordonné et animé par le CDA, qui apporte également un appui technique et scientifique, et l'ADEAR de l'Ain. Les partenaires du projet sont le Musée Départemental du Revermont (Ain) et l'association des Amis du Revermont et de Treffort-Cuisat (commission Solimence) qui réalisent respectivement, et conjointement, un travail de conservation ex-situ et in-situ des variétés anciennes de céréales à paille, maïs et plantes potagères.

Figure 3. Visite d'une collection de céréales à paille

Les agriculteurs, à l'initiative du projet, sont partie prenante des orientations de 3A3B. Avec eux il a été décidé de travailler sur les céréales à paille et le maïs. Ainsi plusieurs agriculteurs ont mis en place des collections de céréales à paille sur leur exploitation. Les variétés sont choisies parmi celles proposées par les agriculteurs pratiquant déjà de la sélection de variétés anciennes, le Musée Départemental du Revermont et l'association Graine de Noé (Saône-et-Loire). L'évaluation des qualités agronomiques et technologiques des variétés selon un protocole commun permettra à

chaque agriculteur de définir les variétés les plus adaptées à son exploitation. Une variété sélectionnée peut ensuite être multipliée sur des bandes de cultures avant d'être testée à plus grande échelle. Pour accompagner cette démarche participative des sessions de formation sont organisées tout au long de l'année sur le choix de variétés, l'implantation et le suivi d'une collection, la sélection et l'évaluation des variétés. Sur le même principe des parcelles expérimentales de démonstration en maïs populations sont mises en place. Les premiers résultats seront diffusés à la fin de l'année 2014.

Une démarche de développement territorial durable

Ce projet œuvre pour le maintien d'une agriculture autonome sur le territoire de Cap3B en permettant aux agriculteurs par l'acquisition de connaissances et d'outils appropriés. Par la maîtrise de la production et de la sélection de variétés anciennes, les agriculteurs pourront s'auto-approvisionner en semences et limiter leur recours à des intrants tels que les engrais minéraux et les pesticides.3A3B vise à structurer une dynamique favorable à l'échange et à l'entraide entre les agriculteurs. En engageant les discussions autour de stratégies collectives de valorisation, ce projet pose les bases d'une réflexion territoriale pour l'optimisation des coûts de production, de transformation, de distribution et la création de valeur ajoutée *insitu*.

Figure 4. Un projet participatif

Il intègre les objectifs de développement durable du secteur agricole définis dans le cadre du PSADER (Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural) de Cap3B (Syndicat Mixte de Développement du bassin de Bourg-en-Bresse) : la culture de variétés anciennes viendra, d'une part, enrichir la biodiversité cultivée sur le territoire et d'autre part, favoriser l'adoption de pratiques agricoles bénéfiques à la qualité des eaux et de la biodiversité non cultivée. Le développement d'une agriculture autonome est présenté comme un des outils permettant aux agriculteurs de s'adapter aux évolutions de leur environnement économique et naturel

La dimension de durabilité n'est pas restreinte au secteur agricole mais s'applique à tout le territoire en général. En effet la démarche de qualité engagée par les agriculteurs a également vocation à être communiqué sur le territoire auprès élus et des habitants. La campagne de communication intégrera notamment des séances de dégustation mêlant agriculteurs et consommateurs et des évènements grand public faisant intervenir des agriculteurs.

Références citées :

T. Döring, pas encore publié. Evolutionary breeding, improving the performance and

stability of winter wheat. Organic Research Center Elm Farm. http://www.efrc.com/?i=tabhomepages.php&go=Research%20and%20development&cat =reserese (consultéen October 2011).

M.H. Jeuffroy, 2005. Conséquences de l'évolution de l'agriculture sur les objectifs de la sélection végétale. Académie d'Agriculture de France, Séance du 1 juin 2005. http://www.academie-agriculture.fr/mediatheque/seances/2005/20050601resume2.pdf (consulté en Juillet 2013)

M.S. Wolfe, J.P. Baresel, D. Desclaux, I. Goldringer, S. Hoad, G. Kovacs, F. Lo¨schenberger, T. Miedaner, H. Østergard, E. T. Lammerts van Bueren, 2008. Developments in breedingcereals for organic agriculture. *Euphytica* 163, 323-3

I. infos personnels personne enquêtée

- Est-ce que vous pouvez vous présenter rapidement ?
  vous avez quel âge ? votre formation ? votre parcours ? est-ce que vous avez grandi ici ?....

II. infos exploitation

- Depuis quand êtes vous installé en tant qu'agriculteur ? Pouvez-vous me présenter l'exploitation ? Quelles ont été ses évolutions au cours du temps ? Comment ? Avec qui ?

Productions, surface, mode de production (bio ou pas, MAE, systèmes herbagers...), mode de commercialisation

- comment vous décririez-vous par rapport à l'agriculture locale ? en quoi vous distinguez vous des autres ?
- A quoi aimeriez-vous que votre exploitation ressemble dans *x* années ?
- Si vous pouviez tout recommencer, qu'est-ce que vous feriez différemment ? Si vous donniez des conseils à un jeune qui s'installe, que lui diriez-vous ?
- Quels sont vos projets en cours, ou vos idées de projet à venir ? Comment faites-vous pour y parvenir ?
- Durant votre temps dans le secteur, qu'est-ce qui vous a permis d'apprendre/d'évoluer le plus ? Comment ?

III. Le collectif : constitution et adhésion

- Comment avez-vous rejoint la CUMA ?
  Qu'en saviez-vous avant de le rejoindre, et d'où aviez-vous des informations Connaissiez-vous du monde déjà dans la CUMA ? Ou dans d'autres collectifs ?
- Pouvez-vous me présenter l'histoire de la CUMA ? Comment elle a été créée ? par qui ? quand ? Dans quel but ?

IV. Activité du collectif

- Quelles sont les activités de la CUMA ?

  Auxquelles participez-vous ? Comment se déroulent-elles ? Comment pourraient-elles être améliorées ? Comment communiquez-vous ?
- Comment est animé le collectif ? Par qui ? Comment est-ce différent d'autres collectifs que vous ayez pu connaître ? Que souhaiteriez-vous voir dans la manière de faire ?
- Travaillez-vous en groupe dans le collectif ? En sous-groupe ? Comment est-ce organisé ?

- Combien de temps investissez-vous directement ou indirectement dans le collectif ? Est-ce beaucoup ou peu pour vous ? Souhaiteriez-vous en faire plus ou moins ? Qu'est ce qui vous empêche de faire plus ? Pourquoi en faites vous plus si vous pouvez en faire moins ? Est-ce que le temps investi vaut le coût selon vous ?

- Que vous a apporté le collectif jusque là ? Quelles sont vos avancées que vous devez à la CUMA ? Y a-t-il des barrières, obstacles, ralentissements dans votre travail dus à la CUMA ? Comment et pourquoi ?

- Qu'appréciez-vous le plus dans ce collectif ? Le moins ? Pourquoi ? Qu'est-ce que vous aimeriez changer, et comment ?

- Y a-t-il des points de désaccord, des sujets qui font débats, des tensions entre les membres du CETA ? A quoi sont-ils dus ? Comment sont-ils résolus ?

- Suivez-vous des formations ? A quelle fréquence ? Par qui sont-elles proposées, par qui sont-elles animées, conduites ? Que pensez-vous de ces formations ? Comment aimeriez-vous qu'elle soient ? Que pensez-vous des animateurs, des intervenants extérieurs ?

- Faites-vous partie d'autres groupes ou réseaux d'agriculteurs ? Lesquelles et pourquoi ? Pouvez-vous les comparer à la CUMA dans leur activités, leur animations, etc ?

- Quand vous avez une question ou un doute sur [des techniques ou pratiques agricoles--*préciser selon contexte]*, où allez-vous chercher des réponses ? Cela vous satisfait-il ? De quelle autre façon voudriez-vous avoir des réponses à vos questions ?

V. Les essais

- Vous arrive t-il de faire des essais nouveaux ? Dans quel cadre: CUMA ? Chez vous ? Avec d'autres groupes ?

- Pour chaque situation:

    - Qui a l'idée de l'essais ?
    - Qui décide de la façon dont ça va être mis en place (conception) ? *comment vous avez choisi les parcelles (fct de la rotation ou type de sol particulier?) et les modalités/pratiques à tester? Avec qui? Comment s'est fait le choix des pratiques?*
    - Qui met en place, et où ? Sous quelles conditions (de travail, de temps, de personnes) ? comment s'est fait le choix des exploitatons ?
    - Développements - *Vous avez fait des observations ? Quoi ? Qui d'autre en a fait, qui est venu voir? Y a t il aussi eu des mesures faites ? Par qui ?* - et résultats ? Comment est-ce fait (écrit, mental, oral…) ? Se produit-il des changements de protocole/d'action ? Qui prend les décisions ?
    - Qu'advient-il des résultats ? Comment les partagez-vous ? Avec qui ?
    - POUR CHAQUE ESSAI : Que qualifiez-vous d'un résultat positif/intéressant ? Dans ces cas, que faites-vous ensuite ?
    - Que qualifiez-vous d'un échec ? Que se passe-t-il ensuite ?

- Qu'est-ce qui est difficile dans la mise en place et le suivi des essais ? Que faites vous pour les surmonter (d'une année à l'autre, par exemple) ?

- Qui/quoi vous inspire de faire des essais ? Aimeriez-vous en faire plus ? Moins ?

- Qu’est-ce que vous concluez de vos essais ?
- Est-ce que vous avez changé certaines pratiques suite à vos essais ? Ou suite aux essais de quelqu’un d’autre ?
- Vous arrive-t-il de conseiller d’autres agriculteurs en ce qui concerne les essais? Demandez-vous conseils à d’autres agriculteurs ? Qui ? Pourquoi ?
- Vous sentez-vous soutenus et encouragés lors de vos essais ? Par votre entourage (famille, groupe, réseaux, CETA, amis, autres) ?

Autres

- Utilisez-vous internet pour votre travail ? De quelle façon ?
- Je travaille pour un projet, COTRAE, qui s'intéresse à l’agriculture durable, aux questions d’agroécologie… Qu’est ce que ces idées signifient pour vous ? Est-ce qu’il y a des choses que vous faites que vous qualifieriez d’AE ? qu’est-ce que l’agroécologie pour vous ? quelles pratiques d’élevage sont agroécologiques pour vous ?

Info perso

age, formation, parcours pro, milieu social et géographique d'origine

Accompagnement du collectif

- Quand êtes-vous arrivée dans le collectif ? Pourquoi ?
- Quel est votre rôle précisément dans le collectif ? Quelles sont vos fonctions ?
- Que représentez-vous pour les membres du collectif ?
- Comment communiquez-vous avec eux ? A quelle fréquence ? Est-ce peu, beaucoup, suffisant ?...
- A quels moments les membres vous contactent-ils, et pourquoi ? Est-ce peu, beaucoup, suffisant ?...
- Recevez-vous du feedback de la part des membres sur votre travail ? Que vous disent-ils ?
- Etes-vous satisfaite de votre façon de travailler avec le collectif ? Qu'est-ce que vous voudriez changer, améliorer ?
- Quelles sont vos plus grandes difficultés dans ce travail ? Comment y faites-vous face ? Qu'est-ce qui, au contraire, à l'air de fonctionner le mieux ? Pourquoi ?
- Où allez-vous chercher des informations pour répondre aux questions que vous vous posez, à celles que les membres vous posent ?
- A quels moments et comment les membres sollicitent-ils votre aide ? Cela vous convient-il ?
- Quels types de questions ou d'aide vous demandent-ils ?

Expérimentation, essais

- Quelle est votre définition d'essai ? Et d'expérimentation ?
- Considérez-vous que des membres font des essais/expé sur leurs parcelles ? Qu'appellent-ils des essais/expé ?
- Qu'avez-vous recensé en terme d'essais/expé chez les membres du collectif ? Pourquoi les font-ils ? Comment s'y prennent-ils ?
- Que pensez-vous du nombre, de la fréquence, et de la façon de faire des essais/expé?
- Vous impliquez-vous dans leur tests ? Vous demandent-ils de le faire ? Proposez-vous d'en faire ?

pour essai projet séchage :

- *comment les essais ont-ils été mis en place ?*
- *avez-vous participez à la mise en place ?*

Si possible d’y répondre :

De ce que vous savez de la genèse du collectif CUMA et ses évolutions

- Comment s’est construit le collectif ? A l’initiative de qui ? Qui avait-il au départ ? Qu’est-ce qui les rassemblait ? Y a-t-il eu un apport d’aide de l'extérieur ?
- Comment a évolué la composition et le rôle du collectif au fil des années ? Qui sont les membres du groupe aujourd’hui ? Que cherchent-ils dans le collectif ? Quelles sont les caractéristiques principales des exploitations et systèmes de production des agriculteurs engagés dans le collectif ?
- Quels ont été les succès marquants du collectif ? Quelles épreuves a-t-il dû surmonter et comment ?

Ressources et partenariat

- Quelles sont les sources de financement du collectif ? A quoi sont employés les financements ? Sont-ils suffisants ?
- Quels sont les partenaires impliqués depuis le début et comment ? Y a t-il eu des désengagements, des nouveaux en cours de route ?
- Comment les activités du collectif sont-elles mises en visibilité, quel travail cela implique t-il, quelles sont les cibles ?
- Quels effets le travail du collectif produit-il sur les jeux d’acteurs locaux ?
- Quel intérêt d'être un GIEE ?

- Qu’est-ce que l’agroécologie pour vous ?

II. Graines de l'Ain

est-ce que vous pouvez m'expliquer comment le groupe graine de l'Ain s'est formé et pourquoi ? (savoir aussi ce que la personne sait de la constitution de tous les groupes intermédiaires avant)
Qui sont les membres du groupe aujourd'hui ? et avant ?
Quelles sont les activités de ce groupe ?
Quelles sont les expérimentations conduites par ce groupe ? Qui fait quoi dans les expés (de quoi et comment 10et pourquoi et par qui *(mise en place, objectifs, suivi, analyse et à chaque fois par quiaussi qui les visite, servent-elles de support pour des activités collectives, quels sont les résultats, comment sont-ils communiquer, à qui, elles sont sur les parcelles de qui ? qui fiance ? quelles est l'implication de chacun…) .bref y passer du temps*
Avec qui le groupe est-il en relation ?
Quelles sont les activités du groupe ? quelles sont les activités mises en place par l'animateur et les faire décrire concrètement
Connaitre les changements d'animateur quand et pourquoi et comment et les différents types d'animation

III. Le CDA et Graines de l'Ain

Quel est le rôle du CDA par rapport à graine de l'ain aujourd'hui ? et avant ?
Quel votre rôle ? depuis quand ?
Comment communiquez / communiquiez-vous avec eux ?
Êtes-vous satisfaites de la façon dont vous travaillez avec eux ?

I. personne interrogée et CDA

Nom
Depuis combien de temps travaillez-vous au CDA ?
Quelles y sont vos fonctions ?
Comment en êtes-vous venus à travailler au CDA ?
Quel est votre parcours scolaire et professionnel ?
Venez-vous d'un milieu agricole ?

Qu'est-ce qui vous a attirée dans les valeurs avancées par le CDA pour avoir envie d'y travailler ?

Mais quelles sont les difficultés de votre poste ? ses spécificités par rapport à ce que vous avez fait ailleurs ?
Que pensez-vous des changements prévus (nom, logo, image de marque d'entreprise) ?

Annexe 6: Grille d'analyse des collectifs

COTRAE - VR1 - GRILLE D'ANALYSE DES COLLECTIFS[2]

1. Histoire du collectif : sa construction et son organisation

   a. **La genèse du collectif** - Comment s'est construit le collectif ? A l'initiative de qui ? Qui rassemblait-il au départ ? Qu'est ce qui rassemblait les personnes au départ (quel projet) ? Ces personnes travaillaient-elles déjà ensemble dans un autre groupe ? Ce collectif est il issu de la recomposition d'autres collectifs ? Qui a accompagné la naissance du collectif ? Quelle reconnaissance institutionnelle de ce collectif ?

   b. **Les évolutions du collectif et sa situation actuelle** – Comment a évolué la composition du collectif depuis son démarrage ? Si la composition a changé, comment ? Qui sont aujourd'hui les membres du collectif (agriculteurs seulement, autres acteurs, lesquels ?) ? Quelles sont les caractéristiques principales des exploitations et systèmes de production des agriculteurs engagés dans le collectif ? Quels ont été les succès marquants du collectif ? Quelles épreuves a-t-ildu surmonter et comment ? Comment et par l'intermédiaire de qui le collectif a-t-il été identifié dans le projet Cotrae ?

   c. **Les ressources du collectif** - Quels sont les liens du groupe aux différentes structures «classiques » ou non du développement agricole ? et aux autres structures intervenant sur le territoire ? De même, quels sont les liens des membres les plus actifs aux structures de développement agricole et territorial ? Quelles sont les sources de financement du collectif ? A quoi sont employés les financements (animation ou autres activités) ?

[2] Cette grille est issue d'une adaptation de la grille d'analyse élaborée au sein du projet ObS-TAE

d. **L'animation et la coordination du collectif** – Qui est en charge de l'animation et de la coordination des activités du groupe ? Quelles sont les modalités d'animation choisies (rencontres, visites, conférences, essais…) ? Quelles sont les difficultés d'organisation que vit le collectif ? Comment le collectif parvient-t-il à les gérer, les éviter ou les surmonter ? L'animation est elle jugée innovante, spécifique, différente, en quoi et pourquoi ?

e. **Les partenariats** – Quels sont les partenaires impliqués depuis le démarrage et comment ? Y a t-il eu des désengagements ? Des partenaires associés en cours de route ? Comment les activités du collectif sont elles mises en visibilité, quel travail cela suppose pour le collectif et vis-à-vis de quelles cibles ? Quels effets le travail du collectif produit il sur les jeux d'acteurs locaux (dynamiques d'entrainement, concurrences…) ? Le collectif se compare-t-il à d'autres collectifs antérieurs ou proches et sur quoi ?

2. Les activités du collectif

a. **Le contenu concret des projets -** Quel est le projet actuel porté par le collectif (ou les projets) ? Comment il se décline dans des actions concrètes ? Comment le projet s'articule avec d'autres collectifs/projets (ex : luzerne/Cuma, autonomie protéique/CETA etc.) ? Quelles sont les activités du collectif (échanges, essais/expé, visites/voyages, formations, recours à du conseil/expertise…) ? Est-ce que les objectifs du projet évoluent ou font l'objet d'une redéfinition en cours de route ?

b. **Les changements induits par le projet** - Quels sont les effets de ces actions que l'on peut déjà identifier en termes de changement de pratiques agricoles ? En termes d'organisation du travail sur l'exploitation ? En termes de relations avec l'extérieur ? Quelles sont les limites, les points de blocage pour faire ces changements ? Comment ces changements sont ils évalués et discutés au sein du collectif ? Est-ce que le projet produit d'autres effets que ceux envisagés dans le cadre du projet (incidences sociales, économiques, rapprochement de réseaux etc.) ? Quelles sont les activités pratiques du métier ou bien extraprofessionnelles se trouvent impliquées du fait de leur contribution et est-ce que cela change ou pas leur rapport à ces pratiques ? Est-ce que l'implication dans le collectif a fait évoluer les perceptions(ou le sens) du métier pour les agriculteurs ?

c. **Rapport à « l'écologisation » et à l'agro-écologie -** Le collectif ou certains de ses membres étaient ils déjà engagés dans des dispositifs antérieurs type CTE, MAE, AB etc. ? Qui porte cette dimension au sein du collectif ? Est-ce

une question fédératrice du collectif ? Est-ce que au contraire la question de l'écologisation et/ou de l'agro-écologie a pu diviser le collectif ? Exclure des membres ? Est-ce que l'agro-écologie est une dimension affichée, revendiquée du collectif ? Quel est le degré et type de changement visé par le projet par rapport à l'existant et sur quels plans (technique, relationnel, économique, autre)? Les thématiques travaillées par le collectif (autonomie fourragère, travail du sol, santé animale, réductions d'intrants…) s'inscrivent dans une vision globale de l'agro-écologie?

d. **L'accompagnement du collectif et la mobilisation / production de connaissances** - Quelles sont les modalités de mobilisation et ou production de connaissances (échanges de pratiques, visites, conférences, essais…) ? Qui les coordonne et qui les décide ? Le collectif est il en demande de connaissances exogènes ? De quelles connaissances ? Les apprentissages individuels sont-ils pensés, valorisés, organisés et comment ? Un dispositif de production de connaissances en collectif est ilmis en place (essais, expérimentation) ? Un dispositif de capitalisation des connaissances est il organisé (traces écrites) ?

VR n°1–Diversité des formes de coopération pour l'innovation agroécologique

Numéro du VR	**1**	**Date de début et durée**	Années 1 à 3 et valorisation Année 4
Partenaire scientifique responsable: Hélène Brives (Sociologue), ISARA-Lyon (ASTER)			
Partenaires impliqués : Tous les partenaires du projet (agronomes, sociologues et acteurs)			
Type d'activité		**Recherche et accompagnement**	

Objectifs: Analyser la diversité des fonctionnements des collectifs et des formes d'accompagnement

Description des tâches:

Tâche 1.1 : Analyser le fonctionnement des collectifs comme organisations sociales

Nous répondrons aux questions suivantes en nous appuyant sur l'étude de nos collectifs supports :

- Organisation sociale et fonctionnement : Qui sont les acteurs de ces collectifs ? Les agriculteurs forment-ils un groupe constitué ? Quel est le niveau d'institutionnalisation du collectif ? Comment les collectifs fonctionnent-t-ils ? Comment et par qui sont-ils animés ? Comment les collectifs étudiés sont-ils connectés à d'autres collectifs ? Quelles sont les valeurs portées par le collectif ?

- Objets de l'AE : Autour de quelles questions et de quels objets techniques sont organisés les collectifs ? Quelles sont leurs activités ? En quoi la question de la transition agroécologique marque de manière spécifique le fonctionnement du collectif ?

- Trajectoire de changement : Comment le collectif s'approprie l'innovation ? Quels sont les difficultés et blocages, techniques ou organisationnels, rencontrés par les collectifs ? Comment certains verrous ont pu être levés ?

- Production et circulation des connaissances : Comment s'organisent les collectifs pour mobiliser, produire et partager des connaissances ? Quels moyens se donnent-ils pour capitaliser des connaissances ? Quelle est la place des différentes formes d'expérimentation dans ces processus ?

Tâche 1.2 : Analyser les formes d'accompagnement des collectifs : En nous appuyant

sur l'étude denos collectifs supports et en élargissant ces collectifs à ceux présents dans la CoRA à travers des ateliers de co-développement avec les accompagnants de ces collectifs (Cf. Gouvernance du projet), nous caractériserons les différentes postures d'accompagnement en répondant aux questions suivantes : Qui sont les accompagnants des collectifs (statut et rattachement institutionnel, trajectoire) ?Comment interviennent-ils auprès du collectif ? Quelles sont les difficultés spécifiques liées à l'activité d'accompagnement à une transition agroécologique? Quel est le rôle spécifique de l'accompagnant du collectif dans la production et la circulation des connaissances ?

Tâche 1.3 : Analyser la diversité des collectifs en Rhône-Alpes : Au-delà des collectifs supports et deceux présents dans la CoRA, il s'agira de recenser et de caractériser la diversité des expériences des collectifs engagés dans une transition AE à l'échelle de la région Rhône-Alpes (Cf L21). Nous nous appuierons sur les résultats des tâches 1.1 et 1.2 pour construire une grille de caractérisation des collectifs, qui sera basée sur la compréhension des inter-relations entre fonctionnement des collectifs, production de connaissances et forme d'accompagnement. Il s'agit de mettre en évidence les facteurs susceptibles de favoriser une transition AE. Nous repèrerons quels sont les blocages, techniques ou organisationnels, rencontrés par le collectif et si certains verrous peuvent-ils être levés.

Livrables: Les livrables L1, L2 et L3 seront remobilisés dans la démarche de valorisation et alimenterontles séminaires de la CoRA

L1: Synthèse transversale sur le fonctionnement des collectifs
L2 : identification des points clef de l'accompagnement des collectifs vers l'AE
L3 : grille de caractérisation des collectifs dans une transition agroécologique
L4 : un article scientifique sur fonctionnement en collectif et production de connaissances en AE (revues
ciblées : Revue d'Anthropologie des Connaissances ; Natures, Sciences, Sociétés).

L5 : un article scientifique sur les postures d'accompagnement pour une transition AE (revue ciblée: Journal of Agricultural Education and Extension).

Principales étapes et résultats attendus:

Années 1 et 2 : tâche 1.1 (enrichie des résultats de la tâche 2.1) => L1

Années 2 et 3 : tâche 1.2 => L2 Année 3 : tâche 1.3 => L3 Année 4 : L4 et L5

VR n°2 – Le rôle des expérimentations dans la production et la circulation de connaissances en AE

Numéro du VR	**2**	**Date de début et durée**	Années 1 à 3 et valorisation Année 4
Partenaire scientifique responsable: Mireille Navarrete (Agronome), INRA Ecodéveloppement **Partenaires impliqués :** Tous les partenaires du projet (agronomes, sociologues et acteurs)			
Type d'activité		**Recherche et accompagnement**	

Objectifs: Analyser une diversité d'expérimentations impliquant les agriculteurs à des degrés divers etleur rôle dans la production et la circulation des connaissances en AE

Description des tâches:

Tâche 2.1 : Analyse des expérimentations en ferme à l'initiative des agriculteurs, en s'appuyant sur lesrésultats de la tâche 1.1 (sur les modes de fonctionnement des collectifs) :

- Caractériser ces dispositifs d'expérimentation : quels sont les objets de test (pratique, système de culture...) ? avec quelles modalités de comparaison (intra-exploitation, entre agriculteurs, sans témoin explicite) ? quelle est la part des choix individuels et collectifs ? quelles modalités d'échange entre acteurs ?

- Repérer les modes de production de connaissances AE : Comment les agriculteurs et les accompagnateurs repèrent-ils les systèmes/pratiques qui « marchent » ? Qu'est ce qui fait preuve ? En quoi le collectif et l'accompagnateur contribuent à expliciter ces expérimentations, à évaluer le domaine d'extrapolation des connaissances produites ?

- Décrire et si possible interpréter la diversité des dispositifs : quelles spécificités liées aux types de cultures (ex. pérennes vs. annuelles), aux objets, aux modes de fonctionnement des collectifs ?

Tâche 2.2 : Analyse des expérimentations à l'initiative des chercheurs / de la R&D

- Caractériser les dispositifs d'expérimentation (cf premier alinéa du 2.1)

- Caractériser les modes d'interaction : Comment une diversité d'acteurs (agriculteurs, conseillers, chercheurs, acteurs des filières ou territoires, porteurs de politiques publiques…) interagissent sur les plateformes d'expérimentation ? Comment les attentes et propositions techniques des agriculteurs sont prises en compte ?

- Caractériser l'implication attendue et réelle des agriculteurs (mise à disposition de terrain et conduite des cultures, discussion des choix expérimentaux, des indicateurs, participation à l'interprétation des résultats…)

Tâche 2.3 : Lien entre expérimentation et changement socio-technique vers l'AE

- Evaluer dans quels cas les expérimentations étudiées dans les tâches 2.1 er 2.2 contribuent au changement de pratiques dans les exploitations, repérer les freins au changement,

- Evaluer en quoi elles aident les agriculteurs à adopter une vision différente de l'exploitation (systémique, AE, prenant en compte une diversité d'interactions).

Livrables: Les livrables L6, L7 et L11 seront remobilisés dans la démarche de valorisation et alimenterontles séminaires de la CoRA

L6: Grille de caractérisation des dispositifs d'expérimentation en ferme

L7: Recensement de la bibliographie scientifique sur les leviers techniques AE mobilisés par les collectifs suivis

L8: Article de synthèse bibliographique (review) sur les expérimentations conduites par les agriculteurs
(revuescibles : Agronomy for Sustainable Development, Renewable Agriculture and Food system)
L9: Mémoire de thèse de M. Catalogna sur l'analyse des tests de pratiques réalisés par les agriculteurs
sur leurs exploitations : en quoi facilitent-ils le passage à l'AE ou à l'agriculture biologique ?

L10: Article sur les modalités de fonctionnement des plateformes impliquant des agriculteurs et leur rôle dans la transition AE

L11: Synthèse : complémentarité des formes d'expérimentation pour la production de connaissances scientifiques biotechniques en AE

Principales étapes et résultats attendus:

3 taches conduites de manière synchrone, avec un décalage de 6 mois dans l'acquisition des données avec la tâche 1 pour bénéficier de l'analyse du fonctionnement des collectifs. L6 et L7 en année 1, L8 soumis en année 2, L9 soutenu en année 3, L10 et L11 en année 4.

Fiche de confidentialité et de diffusion du mémoire

Confidentialité

☑ Non ☐ Oui si oui : ☐ 1 an ☐ 5 ans ☐ 10 ans

Pendant toute la durée de confidentialité, aucune diffusion du mémoire n'est possible[1].

Date et signature du maître de stage[2] :

A la fin de la période de confidentialité, sa diffusion est soumise aux règles ci-dessous (droits d'auteur et autorisation de diffusion par l'enseignant à renseigner).

Droits d'auteur

L'auteur[3]-----**Benmansour Sara**----------
autorise la diffusion de son travail(immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

☑ Oui ☐ Non

Si oui, il autorise

☑ la diffusion papier du mémoire uniquement(4)

☑ la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

☑ la diffusion papier et électronique du mémoire (joindre dans ce cas la fiche de conformité du mémoire numérique et le contrat de diffusion)

(Facultatif) ☐ accepte de placer son mémoire sous licence Creative commons CC-By-Nc-Nd (voir Guide du mémoire Chap 1.4 page 6)

Date et signature de l'auteur :

Autorisation de diffusion par le responsable de spécialisation ou son représentant

L'enseignant juge le mémoire de qualité suffisante pour être diffusé(immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

☐ Oui ☐ Non

Si non, seul le titre du mémoire apparaîtra dans les bases de données.
Si oui, il autorise

☐ la diffusion papier du mémoire uniquement(4)

☐ la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

☐ la diffusion papier et électronique du mémoire

Date et signature de l'enseignant :

(1) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation d'AGROCAMPUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité.
(2) Signature et cachet de l'organisme
(3).Auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études
(4) La référence bibliographique (= Nom de l'auteur, titre du mémoire, année de soutenance, diplôme, spécialité et spécialisation/Option)) sera signalée dans les bases de données documentaires sans le résumé

	Diplôme : Ingénieur-Master Spécialité : Production animale Spécialisation / option : SAED Enseignant référent : Anne-Lise Jacquot

Auteur(s) : Sara BENMANSOUR Date de naissance* : 15/07/1994	Organisme d'accueil : ISARA Adresse :23 Rue Jean Baldassini, 69007 Lyon
Nb pages : 20 Annexe(s) : 8	Maître de stage : Hélène BRIVES
Année de soutenance : 2017	

Titre français : Les processus de transition agro écologique dans les collectifs agricoles : étude de son appropriation et de sa mise en œuvre à partir de deux études de cas

Titreanglais : Agro ecological transition in agricultural groups : study of its appropriation and its implementation from two cases study

Résumé (1600 caractères maximum) : Dans un contexte de remise en cause du modèle agricole productiviste, l'agriculture doit aujourd'hui répondre à des enjeux de triple performance : économique, sociale et environnementale. Le projet de recherche-action COTRAE étudie la place des collectifs agricoles dans la TRAE. Cette étude s'inscrit dans ce projet et s'interroge sur l'appropriation de la TRAE au sein de deux collectifs : le GIEE de la CUMA de Pollionnay, qui prend place dans le paysage traditionnel de la modernisation agricole et Graine de l'Ain, un groupe d'agriculteurs récent créé et accompagné en partie par le CDA et porté par les valeurs de l'agro écologie. Nous avons pu mettre en évidence que le GIEE de la CUMA est animé par une dynamique collective locale de long terme qui utilise les ressources en animation et en formation au service de son activité et que Graine de l'Ain est un collectif qui fonctionne dans une logique de projet, conduite par un animateur. Nous avons pu voir que la TRAE est au service du collectif et de sa dynamique pour le premier groupe alors qu'elle prime sur le collectif pour le second. Il en résulte des processus d'innovation dans la TRAE différents. Dans le cas du GIEE de la CUMA, on assiste à un élargissement du questionnement et des acteurs, entrainés dans le tourbillon de l'innovation. Pour Graine de l'Ain, il s'agit d'une agrégation des TRAE déjà entamées des différents membres.

Abstract (1600 caractères maximum): In a context of doubts about the main productivist agriculture model, today's agriculture has to be economically, socially and environmentally performant. The research-action project COTRAE is studying the way of farmer's collectives to contribute to the agro-ecological transition. This study is part of this project and is wondering how the agro-ecological transition is appropriated by to collectives: the GIEE of the Pollionnay's CUMA which is part of the traditional modernization landscape, and Graine de l'Ain, a young collective partly built and supportby the CDA, and raised by the agro ecological values. The analysis brought in light the long term collective dynamic which is leading the GIEE of the CUMA of Pollionnay and using the animation and formation resources to serve its activity, and that Graine de l'Ain is a group functioning in a project logical with the support worker supporting the project. Moreover, it permits to show that the agro-ecological transition is serving the group and its dynamic for the first one, while it predominates on the group for the second one. As a result, they have different innovation processing. In the first case, it is an enlargement of questionings and actors involved in the innovation's tourbillon. In the second case, it is an aggregation of the agro ecological transition already started by the different members.

Mots-clés : collectif agricole, transition agroécologique, innovation, interactions sociales, expérimentations
Key Words: agricultural group, agro ecological transition, innovation, social interactions, experiments

**Elément qui permet d'enregistrer les notices auteurs dans le catalogue des bibliothèques universitaires*